

BILAN DE MI-MANDAT

MARSEILLE EST DE RETOUR

 *1000 mesures
qui changent la ville*



VILLE DE
MARSEILLE

SOMMAIRE

4

RECoudre LA VILLE

34

MIEUX VIVRE SA VILLE

52

FAIRE AVANCER MARSEILLE

80

FAIRE RÉUSSIR MARSEILLE



Chères Marseillaises, Chers Marseillais,

Cela fait trois ans que vous nous avez donné votre confiance pour faire de Marseille une ville plus verte, plus juste, plus sûre, plus démocratique. Trois ans que nous agissons, avec ambition, avec énergie et avec envie pour redonner à Marseille la place qui est la sienne en France, en Europe et dans le monde, pour en faire à nouveau une grande capitale méditerranéenne où il fait bon vivre pour toutes et pour tous.

Cette nouvelle histoire pour Marseille, nous l'écrivons avec une équipe municipale qui travaille sans relâche pour remettre du service public partout. Convaincus qu'il est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas, qu'il est la première condition de l'égalité retrouvée, nous avons l'intime engagement de recoudre la Ville pour résorber les fractures et projeter notre ville vers un avenir meilleur face aux grands défis de demain.

Aujourd'hui, nous atteignons la moitié du mandat, et c'est l'occasion de faire un point d'étape.

En trois ans, nous avons retrouvé la fierté d'être Marseillais, et permis à notre ville d'être à nouveau tournée vers l'avenir.

Ce sont toutes ces actions que nous vous invitons à découvrir dans ce document qui retrace les trois premières années d'un engagement au service des Marseillaises et des Marseillais.

Quand les regards du monde entier se posent sur Marseille, nous voulons que tous les Marseillais puissent se sentir fiers d'être les habitants d'une ville populaire, ouverte, fraternelle et solidaire.

Aujourd'hui, Marseille est de retour, et nous ne sommes qu'au début du chemin.

Benoît Payan

Maire de Marseille

RECOURDRE
LA VILLE



MAÎTRISER NOS FINANCES

Alors que la Ville de Marseille était l'une des plus endettées de France en 2020, l'équipe municipale a réussi en trois ans à relever Marseille grâce à une bonne gestion budgétaire, tout en allant chercher de nouveaux financements et en investissant massivement pour les Marseillaises et les Marseillais.

Un audit en début de mandat

Dès le début du mandat, nous avons lancé un audit pour faire le point sur la situation financière de la Ville. Plusieurs éléments ont été mis en lumière, en particulier le niveau d'endettement alarmant de notre commune. Marseille remboursait, en 2019, 44 millions d'euros d'intérêts de la dette, ce qui correspond aux intérêts cumulés des six plus grandes villes de France. La dette atteignait alors 1,541 milliard d'euros.

Assainissement des finances de la Ville

La baisse de la dette, loin d'être une fin, est un moyen pour développer nos politiques publiques et accéder aux crédits pour investir. En trois ans, la dette de Marseille a baissé de 145 millions d'euros. Cette bonne gestion de nos finances a été saluée par les agences de notation et notamment *Fitch Ratings*. Cette dernière a rehaussé la note de la Ville de Marseille. Cela nous donne, aujourd'hui, la possibilité d'emprunter à moindre coût et d'investir dans les projets d'avenir.

Une place équitable dans la Métropole et en France

Après une négociation, dans le cadre de la loi 3DS, menée par le maire, Benoît Payan, la Ville de Marseille a retrouvé une place digne dans la Métropole. Cet accord prévoit, entre autres, la hausse de la dotation de solidarité communautaire de la Métropole, passant de 100 000 euros (en 2021) à 15 millions d'euros en 2023. Cette dotation atteindra 30 millions en 2024, puis 45 millions d'euros en 2025. Deuxième ville de France, Marseille devait

aussi retrouver son rang dans le pays. Le maire de Marseille a convaincu le président de la République de lancer le plan «Marseille en Grand» et d'investir ainsi 5 milliards d'euros dans la transformation de notre ville.

*La bonne
gestion
de nos finances
a été saluée par
les agences
de notation*

Des budgets ambitieux tournés vers l'avenir

Malgré une marge de manœuvre étroite, la Ville a porté, tout au long des trois dernières années, des budgets de plus en plus ambitieux. L'investissement est par exemple passé de 383,1 millions d'euros en 2020 à 457 millions d'euros en 2023. Les dépenses d'équipements ont augmenté de 30 %, passant de 193 millions d'euros en 2020, à 251 millions d'euros en 2023. De plus, près de la moitié (49 %) des dépenses d'équipements de la Ville sont aujourd'hui des investissements verts. Enfin, conformément à ses engagements, la majorité municipale a orienté une grande partie de ses investissements vers les écoles et l'éducation. Ainsi, à titre d'exemple, le budget des petites réparations dans les écoles a été multiplié par quatre, celui de la Petite enfance par trois.

– Des investissements à la hausse –



– Un endettement à la baisse –



– Un budget tourné vers l'avenir –



RÉNOVER NOS ÉCOLES

Depuis trois ans, nous plaçons l'éducation au cœur de notre action.
Jamais notre ville n'avait connu une si grande transformation de ses écoles.

Un Plan écoles historique

Priorité absolue de la majorité municipale, les écoles font l'objet depuis le début du mandat d'un travail quotidien. Ce travail s'est concrétisé par un plan de rénovation inédit. Le Plan écoles c'est plus de 1,5 milliard d'investissement pour rénover l'intégralité du parc scolaire marseillais, soit 470 écoles. Pour financer ce grand Plan, Benoît Payan, maire de Marseille, a obtenu un soutien exceptionnel de l'État à hauteur de 400 millions d'euros et 650 millions en garanties d'emprunts. Cette collaboration entre la Ville et l'État a donné naissance à la Société publique des écoles marseillaises. En moins de trois ans, 22 chantiers ont été lancés, trois nouvelles écoles seront inaugurées début 2024, et 31 études débiteront la même année.

Un nouveau modèle pour nos écoles

C'est parce que nos enfants méritent le meilleur que nous mettons en place un nouveau modèle pour nos écoles permettant de les accueillir dans les meilleures conditions. Nous construisons à Marseille l'école de demain. C'est un lieu ouvert sur la ville et ses quartiers, offrant gymnases et médiathèques aux enfants et aux habitants. Elle est la même pour toutes et tous, adaptée aux défis du siècle. Pour y parvenir, notre méthode repose sur la concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs,

+ fraîches en été :

Grâce au lancement du plan canicule, la moitié des 150 points chauds recensés dans les 470 écoles a été maîtrisée. D'ici la fin de l'année 2024, l'autre moitié sera régularisée.

+ chaudes en hiver :

La Ville a investi 6 millions d'euros pour remplacer les chaudières âgées de plus de 30 ans par des chaufferies à haute performance environnementale.

l'intégration des enjeux écologiques, climatiques et sociaux et une présence au quotidien.

Des travaux tout au long de l'année

En 2020, nous avons mené des études dans toutes les écoles de la ville pour lancer des travaux garantissant confort et sécurité. Durant chaque période de vacances scolaires, nos équipes mènent des travaux d'entretien dans les écoles. Que ce soit pour l'isolation des écoles, la rénovation des chauffages, etc. Nos équipes sont intervenues, et interviennent, sur l'ensemble des écoles marseillaises. En trois ans, nous avons investi plus de 80 millions d'euros dans ces travaux.



La nature à l'école

Trois écoles pilotes, Vincent Leblanc (2^e), Révolution Jet d'eau (3^e), Sainte-Sophie (4^e), ont été désignées pour un projet visant à transformer les cours de récréation en îlots de fraîcheur : plus de végétation, des coins calmes, des matériaux naturels comme le bois, des jeux inventifs et une meilleure répartition de l'espace pour le bien-être des enfants. Ce grand projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours de récréation est devenu la référence pour toutes les cours que nous créons. Nous réduisons la place du béton dans les écoles, tout en élaborant chaque projet en concertation avec les élèves et les membres de la communauté éducative. Et pour des écoles encore plus vertes, nous accompagnons depuis 2020 la mise en place de jardins pédagogiques dans les établissements scolaires marseillais. Une quarantaine ont déjà vu le jour. Enfin, depuis la rentrée 2023 et pour sensibiliser les plus jeunes au tri des déchets, un dispositif inédit est testé dans deux établissements, avant d'être étendu à l'ensemble des écoles marseillaises.

École Ruffi, 2^e arrondissement



École Parc Dromel, 9^e arrondissement

1,5 Md€
Plan écoles

470
écoles concernées
(soit 100 %)

80 M€
pour les travaux
d'entretien

22
chantiers en cours

31
nouveaux chantiers
en 2024

+ 20
écoles livrées
en 2024

Map of the Parc National des Calanques showing 16 numbered sectors and various locations. The map includes the coastline of the Calanques, the Rade Nord, Rade Sud, and Archipel du Frioul. Locations are marked with blue and green dots and labeled. The map is framed by four blue L-shaped corner markers.

Sectors: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Locations: ESTAGUE RIAUX, ESTAGUE GARE, SAINT-ANTOINE PALANQUE, AYGALADES OASIS, CITE SAINT-LOUIS, SAINT-LOUIS GARE, LA CASTELLANE, BRICARDE, SAVINE, NOTRE-DAME-LIMITE, PARC-KALLISTE, SOLIDARITE, CHATEAU-GOMBERT, LA PARADE, ROSE FRAISVALLON NORD, ROSE FRAISVALLON SUD, SAINT-JEROME SUSINI, FONDACLE, SAINT-JEROME LES LILAS, BOUGE, MALPASSE LES OLIVIER, MALPASSE LES LAURIERS, SAINT-JUST CENTRE, BOIS LEMAITRE, BOIS-LUZY, SAINT-JULIEN, BASTIDE SAINT-JEAN, BLANCARDE, LA VALBARELLE, POMME HECKEL, MICHELIS, LA MILLIERE, PONT-DE-VIVAUX SACCOMAN, LA SAUVAGERE, PAULINE, CAPELETTE-CURTEL, SAINT-PIERRE, ROOSEVELT, FRAISSINET, EDOUARD VAILLANT, ABEILLES, CONVALESCENTS, DAMES, PHARO CATALANS, CHATEAUBRIAND, BRETEUIL, JEAN-FIOLE, PRADO PLAGE, BONNEVEINE ZENATTI, MAZARGUES, POINTE-ROUGE, SAINTE-CATHERINE, MADRAGUE DE MONTREDON.

Other Labels: RADE NORD, RADE SUD, ARCHIPEL DU FRIOUL, PARC NATIONAL DES CALANQUES.



- + **650 balises d'alarme** installées pour sécuriser les écoles
- + **Lancement des études de 31 nouvelles écoles** pour la création de 4 nouvelles écoles, reconstruction des 27 autres
- + **40 millions d'euros d'investissement** pour des travaux dans plus 200 écoles de la ville durant l'été 2023, soit 4 fois plus qu'en 2019
- + **Travaux** de la nouvelle école Saint-Louis Gare
- + **Création d'une nouvelle école** rue des Abeilles
- + **Rénovation et amélioration** du confort dans 208 écoles de la ville pendant l'été 2022
- + **Désimperméabilisation et végétalisation** des cours de récréation des écoles Vincent Leblanc, Révolution Jet d'eau, Sainte-Sophie
- + **Lancement de l'opération « Petits piétons »** pour sécuriser les abords des écoles
- + **Limitation de la vitesse à 30 km/h** aux abords des écoles et création de deux rues des enfants

AGIR POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

L'école est une priorité absolue pour la Ville. Depuis 2020, nous plaçons la réussite scolaire au cœur de notre action pour donner les mêmes chances à tous les enfants de notre ville.

Un budget en hausse de 60 millions d'euros

Depuis le début du mandat, la majorité municipale a choisi d'augmenter constamment le budget alloué à l'éducation. Passant de 260 millions d'euros en 2020 à 320 millions d'euros en 2023, c'est le premier budget de la Ville. Concrètement, nous avons fait le choix d'augmenter notre soutien de près de 800 euros supplémentaires par enfant marseillais.

Une municipalité au service des familles

Pour une école plus juste, plusieurs mesures en faveur du pouvoir d'achat des familles marseillaises ont été prises durant ce début de mandat. Le gel des prix de la cantine malgré l'inflation, la distribution de kits de fournitures scolaires ou les départs en vacances pour des milliers d'enfants permettent à de nombreuses familles de faire des centaines d'euros d'économies chaque année. À titre d'exemple, le dispositif «Vacances pour tous» a permis le départ de 3 200 petites Marseillaises et petits Marseillais en vacances.

Un kit gratuit de fournitures scolaires

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, la Ville de Marseille a distribué 76 000 kits de fournitures scolaires aux élèves des écoles élémentaires et

maternelles publiques de Marseille. Ce kit, élaboré avec des directeurs d'écoles et la direction académique, représente un investissement de 1,2 million d'euros. À cela, il faut ajouter un budget de près de 4 millions d'euros dédiés aux fournitures collectives pour les dotations aux enseignants. Dans un contexte marqué par l'inflation (5,6% pour 2023), cette mesure d'équité et de justice sociale représente une économie de 65 euros par enfant scolarisé pour les familles marseillaises. Marseille fait partie, avec Lille, des deux seules villes en France à offrir ce type de kits.

Accompagner tous les temps de l'enfant

Notre majorité a œuvré pour améliorer et renforcer le temps périscolaire afin de le rendre plus juste et plus approprié aux réalités des familles marseillaises. Aujourd'hui, les familles peuvent inscrire les enfants aux activités périscolaires en fonction des besoins, avec des tarifs correspondant à la fréquentation réelle. Pour améliorer l'encadrement, nous avons recruté 500 agents en trois ans. Enfin, en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs, nous avons ciblé la pause de midi et avons décidé d'investir 18 millions d'euros pour son renforcement dans l'ensemble des écoles de la ville.

790€

supplémentaires
par enfant dans le
budget éducation
en trois ans

18 M€

pour le renforcement
des moyens sur
les pauses de midi

0 %

d'augmentation
des frais
de cantine

330

places
de crèches
créées

Renforcement du soutien scolaire

Durant trois ans, notre action pour la réussite éducative s'est traduite par différents leviers au service de nos enfants. Des milliers de petites Marseillaises et petits Marseillais ont pu avoir accès aux différents dispositifs que nous avons renforcés par un investissement de 5 millions d'euros. Les études surveillées, gratuites pour les familles, accueillent par exemple désormais 18 000 enfants, au lieu de 16 000 en début de mandat. Pour assurer ce service, 1 100 enseignants sont payés par la municipalité. Aujourd'hui, nos enfants ont accès à ce service dans 321 écoles de la ville.

Nous avons également agi pour renforcer les ateliers Marseille Aide à la Réussite Scolaire (MARS). Ce dispositif, mis en place dans les écoles du réseau d'éducation prioritaire, offre un accompagnement éducatif et ludique, ainsi qu'un soutien aux parents engagés dans la scolarité de leur enfant.

Notre majorité a décidé d'élargir ce dispositif aux élèves de Grande Section de maternelle pour renforcer leurs compétences orales.

Depuis 2020, plus de 1 000 nouveaux élèves bénéficient des ateliers MARS.

Une alimentation saine et durable

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale est mobilisée pour proposer une alimentation de qualité dans les cantines. Le cahier des charges prend en compte ces exigences : 50 % de produits bio français, 50 % de produits locaux, interdiction

de 21 additifs, des OGM, des huiles hydrogénées et de l'huile de palme. La charcuterie est servie sans nitrites.

Depuis 2022, la Ville diversifie les menus afin de faire découvrir la gastronomie régionale et internationale.

Enfin, la municipalité prévoit de renforcer l'approvisionnement local et durable et une gestion vertueuse des déchets pour réduire le gaspillage alimentaire et mieux valoriser les déchets alimentaires.



MAIS ENCORE

- + **Création d'un dispositif exceptionnel d'accueil des enfants pour les parents prioritaires pendant la crise sanitaire**
- + **Évaluation de la délégation de service public de restauration scolaire**
- + **Les élèves de CM2 reçoivent pour la première fois un diplôme et un livre pour célébrer la fin du primaire**
- + **Renouvellement et renforcement des ateliers MARS (Marseille Aide à la Réussite Scolaire)**
- + **Ouverture d'ateliers participatifs sur la restauration scolaire**
- + **Approbation du Projet Éducatif de Territoire**

- + **Signature de l'accord de partenariat du projet «Refondation des temps de l'enfant»**
Subvention de 18 millions pour le renforcement des moyens sur les pauses de midi
- + **Signature du Projet Éducatif de Territoire de la Ville de Marseille (PEDT) et création d'un budget dédié**
- + **Ouverture de l'Hôtel de Ville aux enfants**
- + **Lancement des premières rues des enfants**
- + **Déploiement des écrans numériques interactifs**
- + **15 millions d'euros pour les sorties scolaires et projets éducatifs**

REPENSER LA PETITE ENFANCE

Dès 2021, l'UNICEF a salué l'engagement de la municipalité, soulignant le travail entrepris pour offrir aux plus petits des Marseillais les meilleures conditions pour grandir et s'émanciper.

Une politique publique renforcée

La majorité municipale de Marseille consacre plus de 54 millions d'euros au fonctionnement des crèches municipales et associatives dont plus de 2 millions en travaux parce qu'améliorer le quotidien des plus jeunes passe par la rénovation des bâtiments. Depuis le début du mandat, 331 places nouvelles ont été créées.

La Ville de Marseille gère 58 établissements municipaux ainsi qu'une halte-garderie où plus de 3 500 jeunes enfants sont accueillis par 1 300 agents des crèches durant toute l'année scolaire. Elle contribue au financement des structures d'accueil de la Petite enfance réparties sur l'ensemble de la ville, dont les 105 crèches associatives qui accueillent plus de 3 900 enfants, et les 12 Relais d'Accueil Petite Enfance, points d'accueil et d'information des familles.

De nouveaux critères d'attribution des places

La majorité municipale a adopté en novembre 2021 de nouveaux critères d'attribution des places en crèches municipales, plus équitables et plus transparents, qu'elle applique lors de commissions d'attribution paritaires. Ils prennent en compte notamment le quotient familial et la composition des familles.

La Ville renforce sa volonté de devenir une ville plus juste en proposant un accueil spécifique pour les enfants en situation de handicap ; 80 enfants en situation de handicap accueillis dans les crèches.



La crèche au musée, Château Borély, musée des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode

Une alimentation de qualité

La Ville de Marseille s'est engagée pour une restauration plus qualitative et plus locale dans les crèches et veille ainsi au respect de l'équilibre alimentaire.

Et parce que la nutrition est un facteur essentiel pour la croissance de nos enfants, la majorité municipale a fait le choix en 2022 d'un nouveau marché alimentaire. Dorénavant, dans les assiettes des plus petits, 64% des produits servis sont d'origine bio, d'appellation d'origine protégée ou contrôlée, Label rouge et issus de l'agriculture en circuits courts.

SOUTENIR LES ÉTUDIANTS

La Ville de Marseille s'engage auprès de ses nombreux étudiants. Depuis l'accueil jusqu'aux examens, nous mettons toute notre énergie à réduire la précarité étudiante.

Aider les étudiants à se loger

Premier financeur du CROUS Aix-Marseille-Avignon, la Ville participe, depuis 2021, au financement de la réhabilitation et la rénovation de la Cité universitaire Galinat (5^e) face au Campus Santé Timone (312 chambres réhabilitées). Elle s'est par ailleurs engagée à la construction de deux nouvelles résidences universitaires, soit 600 places supplémentaires à Marseille.

Des dispositifs d'hébergement d'urgence

En matière de logement étudiant, Marseille soutient le dispositif d'hébergement d'urgence du CROUS Aix-Marseille-Avignon, qui permet la mise à l'abri rapide des étudiants sans logement, pour une durée déterminée et sans contrepartie financière. Les étudiants, dans ce cadre, peuvent bénéficier d'un suivi social individuel.

Des repas gratuits

Pour lutter contre la précarité, la Ville offre des repas pendant des périodes clés. En pleine crise alimentaire, dès janvier 2021, la Ville s'est engagée auprès du rectorat autour d'ateliers sur la lutte contre la précarité étudiante.

Entre la rentrée et décembre 2022, plus de 15 000 repas ont été distribués gratuitement, opération renouvelée durant les périodes d'examen.

Écouter la voix des étudiants

La majorité municipale a décidé la création d'un Conseil Marseillais de la Vie Étudiante. Plusieurs fois par an, les membres se réunissent pour échanger leurs idées, débattre mais aussi rencontrer des élus, des techniciens et des partenaires afin de développer un projet ou des propositions d'actions en lien avec les milieux étudiants.

La Ville a également lancé un appel à projets portant notamment sur la culture.

Marseille investit pour la recherche et les universités

La majorité a alloué un budget de 18 millions d'euros à la recherche fondamentale et à la rénovation des universités et centres d'études supérieures.



15 000
repas offerts

312
chambres
étudiantes
réhabilitées

1^{ER}
financeur
du CROUS

SE LOGER DIGNEMENT

Dès 2020, la majorité a placé la lutte contre l'habitat indigne et l'accès au logement pour tous comme l'une de ses priorités. Le maire de Marseille, Benoît Payan, a décidé d'exercer de plein droit ses pouvoirs de police en matière d'habitat indigne, en mobilisant l'ensemble des leviers à sa disposition.

Une mobilisation inédite contre l'habitat indigne

Une direction du Logement et de la Lutte contre l'Habitat Indigne a été créée pour déployer avec force les ambitions de la majorité municipale. Son action a permis la réalisation de plus de 4 200 interventions de contrôle de la sécurité des immeubles. Cette prise en charge systématique des signalements de logements potentiellement dangereux a conduit la Ville à prendre plus de 1 000 nouveaux arrêtés de mise en sécurité (arrêtés de mise en sécurité urgents et ordinaires). La Ville de Marseille consacre près de 10 millions d'euros par an à l'accompagnement social et l'hébergement de ces ménages.

La majorité municipale développe une action ambitieuse de lutte contre l'habitat indigne. Avec l'adoption de la Charte du relogement, coélaborée avec les collectifs engagés actuellement, près de 500 ménages bénéficient d'un accompagnement juridique, social et administratif renforcé.

La Ville suit plus de 1 600 immeubles dont environ 700 sous arrêtés de mise en sécurité. Le suivi systématique des procédures jusqu'à la levée définitive de tout danger a permis de prendre, après travaux, 325 arrêtés de mainlevée permettant la sortie des périls.

48 M€

pour prendre en charge les travaux d'office

4 200

interventions de contrôle

Assurer la sécurité en réalisant des travaux d'office

Pour faire face aux enjeux structurants de mal-logement, et lorsque les arrêtés ne sont pas respectés par les propriétaires, la municipalité met en œuvre des travaux d'office et demande ensuite aux propriétaires de rembourser.

Depuis 2021, 150 procédures de travaux d'office ont été lancées et 100 chantiers ont été achevés. 48 millions d'euros sont engagés pour prendre en charge ces travaux.

Lutter drastiquement contre les marchands de sommeil

La lutte contre les marchands de sommeil est une priorité de la Ville de Marseille, qui signale au procureur de la République le refus délibéré et sans motif de propriétaires malveillants d'exécuter les travaux et mesures prescrits par la Ville.

Près de 150 contrevenants ont été signalés et près de 40 astreintes ont été prononcées contre des propriétaires défaillants.

Pour la première fois de son histoire, la Ville de Marseille s'est constituée partie civile dans deux affaires correctionnelles et, à ce jour, six autres sont en cours devant la juridiction.

Déterminé dans ce combat, le maire de Marseille, Benoît Payan a transmis à la Première ministre Élisabeth Borne un projet de loi qui comprend la création d'un délit de marchand de sommeil, le renforcement des peines et la création d'un fichier national des marchands de sommeil identifiés, permettant la coopération des organes de lutte contre l'habitat indigne.



Être un soutien actif pour sortir de l'habitat indigne

Les politiques de lutte contre l'habitat indigne s'articulent aussi avec les programmes de rénovation urbaine. En complément du volet coercitif, la Ville participe, avec l'État et de la Métropole, à la mise en œuvre de dispositifs incitatifs ou de maîtrises publiques d'immeubles dégradés. 34 immeubles ou tènements fonciers du centre-ville, issus du patrimoine dégradé de la Ville sont cédés à la SPLA-IN pour être rénovés et transformés prioritairement en logements sociaux.

Agir pour les copropriétés dégradées

La situation des grandes copropriétés dégradées est très préoccupante pour la majorité municipale. La Ville mobilise, notamment via l'ANRU ou les plans de sauvegarde, des dispositifs dédiés à la réhabilitation des grandes copropriétés.

Elle a voté un budget 11 millions d'euros pour la réalisation de travaux d'urgence et contribuer à leur redressement.

Le maire de Marseille a demandé au ministre du Logement de déployer à Marseille un plan exceptionnel (ORCOD-IN). Le président de la République a confirmé l'engagement du gouvernement pour plusieurs opérations sur le territoire.

Éradiquer les punaises de lit

Dès 2022, la Ville de Marseille a lancé un plan municipal contre les punaises de lit comprenant plusieurs volets comme la sensibilisation et la formation du personnel municipal intervenant dans les écoles, l'achat de matériel dédié pouvant être mis à la disposition d'associations, une campagne d'information et de prévention, ou encore la collecte de données pour l'observatoire national des ministères de la Transition écologique et du Logement.

Fédérer les forces pour résoudre la crise du logement

Organisés à l'initiative de la Ville en novembre 2022, les États Généraux du Logement ont constitué un moment inédit et décisif dans la prise en compte des problématiques d'habitat et de logement à Marseille. La Ville a rassemblé tous les acteurs concernés par le sujet : État, collectivités territoriales, bailleurs, associations, promoteurs... À l'issue des États Généraux, 34 engagements ont été pris pour le logement et la rénovation urbaine à Marseille. En 2023, la Ville a lancé les Rendez-vous annuels du logement qui permettent de faire état du chemin parcouru.

AGIR POUR LE LOGEMENT DE TOUS

La municipalité développe une politique volontariste pour augmenter et rénover le parc immobilier et améliorer le cadre de vie de toutes les Marseillaises et tous les Marseillais.

Un plan de construction de logements sociaux ambitieux

Dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la Métropole Aix-Marseille Provence, la Ville de Marseille se fixe comme objectif pour son territoire de produire 4500 logements par an dont 2300 logements sociaux. Elle a élaboré un nouveau cadre d'intervention qui permet de dynamiser la production de logements sociaux et d'orienter qualitativement la programmation de l'habitat pour répondre aux besoins des Marseillaises et Marseillais. À l'appui de son ambition, la Ville de Marseille s'engage à abonder ce plan à hauteur de 30 millions d'euros en faveur du logement locatif social et de l'intermédiation locative.

Agir à la racine : changer la réglementation sur les nouvelles constructions

Élaborée en concertation avec les acteurs de la chaîne de la construction, la Ville de Marseille s'est dotée d'une Charte de la construction durable, qui formule les enjeux pour un développement urbain harmonieux de la ville. Il s'agit de s'appuyer sur le patrimoine bâti et végétal existant pour le transformer de façon durable et offrir plus de logements accessibles à tous. La municipalité a aussi obtenu une révision du PLUi pour monter le seuil à 30% de logements sociaux dans les nouvelles constructions. Cet engagement pour rendre accessibles les logements à tous les habitants se manifeste également par le travail engagé autour d'un contrat de mixité sociale avec l'État et la Métropole.

Encadrer le marché des meublés touristiques

Depuis 2021, nous avons souhaité mettre en place une mission d'observatoire pour comprendre et analyser le phénomène croissant des meublés touristiques. L'ambition de la majorité municipale est claire : réguler le secteur pour que les biens mis sur le marché de la location de courte durée n'empêchent pas les Marseillaises et les Marseillais de se loger. C'est pourquoi un nouveau règlement a été voté pour encadrer les locations saisonnières. Pour permettre une meilleure application de ce règlement, la Ville a créé à l'automne 2023 une brigade de contrôle des meublés touristiques.



MAIS ENCORE

- + la Ville est candidate pour un dispositif d'encadrement des loyers à titre expérimental dans le cadre de la loi Elan
- + Mise en place d'une brigade de contrôle des meublés touristiques
- + Des rendez-vous annuels du logement dans la suite des États Généraux du Logement de novembre 2022

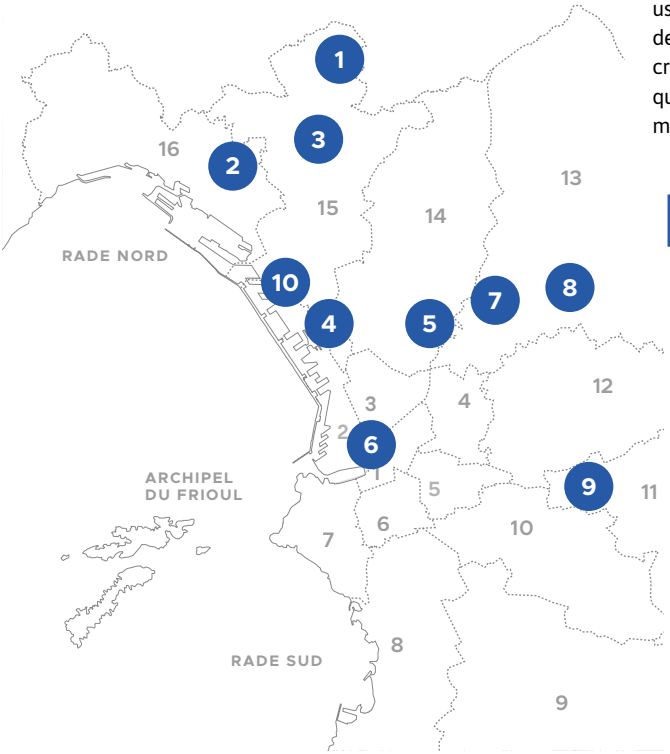
TRANSFORMER LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Le plus grand programme de rénovation urbaine jamais engagé en France

La majorité municipale a obtenu un engagement inédit pour une rénovation urbaine de grande ampleur. Les quartiers sont concernés par ce programme de renouvellement urbain, qui se déploie sur l'ensemble du territoire, du centre-ville aux grands ensembles urbains des quartiers nord ou est. Cela représente un investissement de l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine) de 650 millions d'euros pour un coût total d'investissement de 2,5 milliards d'euros. C'est le plus gros chantier de renouvellement urbain en France.

Ces programmes ambitieux permettent de rattraper le retard pris et de rééquilibrer l'offre d'équipements publics sur le territoire en prenant en compte le tissu associatif, la création et la rénovation des logements. Ainsi, la majorité veut que partout les Marseillaises et les Marseillais puissent mieux vivre leur quartier, en sécurité et avec un accès au service public.

La majorité municipale a impulsé un renouveau dans le suivi concret des projets. Tous les programmes ont été revus, en intégrant plus de nature dans la ville, avec 25 hectares d'espaces verts créés, revalorisés ou requalifiés, des nouveaux usages sportifs, de détente et de loisirs au cœur des quartiers, des nouveaux équipements (écoles, crèches, bibliothèques, locaux associatifs...) ainsi qu'une mixité de logements proposés avec, notamment, de l'accession sociale à la propriété.



Les territoires concernés

1. Kalliste - La Solidarité
2. La Castellane - La Bricarde
3. La Savine - Vallon des tuves
4. Les Crottes cabucelle
5. Grand Saint-Barthélémy - Grand Malpassé
6. Grand centre-ville
7. Malpassé - Corot
8. Frais-vallon - la Rose
9. Air Bel
10. La Calade - Campagne Lévêque



ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Depuis trois ans, la majorité municipale œuvre pour assurer aux Marseillaises et aux Marseillais le droit de vivre en sécurité partout dans la ville. Une stratégie globale autour de trois grands axes : prévention, présence renforcée de la Police municipale et actions de proximité.

Un plan pluriannuel de recrutement

Notre objectif est clair : doubler les effectifs de la police municipale d'ici la fin du mandat. Pour y parvenir, un plan pluriannuel de recrutement inédit est lancé. En 2023, nous avons doublé les places ouvertes au concours pour recruter 160 nouveaux agents. Ce plan permettra de déployer nos forces de police partout dans la ville et doubler nos effectifs d'ici la fin du mandat. À mi-mandat, nous avons déjà augmenté les effectifs de notre Police municipale de 30 %, un niveau jamais atteint auparavant. La brigade de nuit a également été renforcée. Alors qu'en 2020, elle comptait 18 agents, ses effectifs ont triplé, elle compte aujourd'hui 60 agents et dépassera rapidement la barre des 100 agents.

Une Police municipale plus performante

Le plan pluriannuel d'équipement a permis à la Police municipale, qui fait face à des missions toujours plus complexes, de recevoir de nouveaux équipements, comme des caméras piétonnes ou des véhicules plus appropriés pour garantir des interventions dans les meilleures conditions. Nous investissons chaque année dans de meilleurs équipements pour notre police. De plus, dès le premier trimestre 2021, la convention de partenariat avec la Police nationale a été revue. Sur le terrain, cela s'est traduit par une plus grande collaboration entre les Polices municipale et nationale. Ainsi, des brigades mixtes des deux forces de police patrouillent de manière régulière à Marseille.

La brigade de l'environnement

De nouvelles brigades spécialisées renforcent le travail de la police municipale. Depuis décembre 2021, la brigade de l'environnement se consacre à la lutte contre les dépôts sauvages. Après un an d'activité, elle avait transmis près de 180 procédures au parquet. En 2023, l'effectif, en constante évolution, est désormais constitué de 21 policiers municipaux dédiés à la traque des pollueurs.

La brigade maritime

En juin 2023, la plus grande brigade maritime de France a été mise en place pour patrouiller le long du littoral marseillais. Dotés d'un bateau semi-rigide et de deux embarcations plus légères, les 22 policiers (40 en 2024) de la brigade maritime ont une double mission : contrôler et verbaliser les incivilités et comportements dangereux en mer, et, en cas d'accident, assurer les premiers secours, en attendant l'arrivée des pompiers.

Enfin, en septembre 2023, nous avons décidé de créer la première brigade canine et la première brigade équestre de la Police municipale marseillaise.

Une meilleure utilisation de la vidéoprotection

Pour utiliser la vidéoprotection de façon optimale, nous avons augmenté les effectifs du Centre de Supervision Urbaine, passant de 38 à 50 agents. Certaines caméras sont redéployées et des nouvelles caméras sont installées, avec le soutien de l'État, aux abords d'équipements publics de proximité comme les écoles ou les parcs de Marseille.

Un partenariat Police municipale/Police nationale inédit

La Ville de Marseille et la préfecture de Police ont renouvelé, pour la deuxième année consécutive, un dispositif conjoint pour assurer la tranquillité

publique. Inédit dans sa forme en France, lors de sa première année, il regroupe des agents des Polices municipale et nationale au sein de brigades VTT mixtes. De 9 h à 19 h, les patrouilles composées de trois agents de police municipale et trois agents de Police nationale sillonnent la ville et interviennent conjointement. Ce type de patrouilles offre la possibilité d'intervenir rapidement et dans des endroits peu accessibles aux véhicules motorisés. De plus, les brigades mixtes permettent aux agents des deux forces de police d'apprendre à travailler, encore mieux, ensemble. Pour cette année, 30 agents de la Police municipale sont mobilisés pour composer les brigades mixtes. La Ville de Marseille prévoit, dès l'année prochaine, de renforcer ce dispositif en augmentant à 50 le nombre de policiers municipaux qui y prendront part.



60

agents pour la brigade municipale de nuit

50

agents au Centre de Supervision Urbaine

24

agents dans la nouvelle brigade maritime

21

agents dans la nouvelle brigade de l'environnement

97

médiateurs déployés l'été

30 %

hausse des effectifs de la Police municipale

Safer : pour lutter contre le harcèlement sur les plages

Pour permettre à toutes les personnes de profiter des plages de la ville, la majorité municipale a expérimenté pour la première fois en août 2022 sur la plage Prado Sud, le dispositif Safer qui a été renouvelé et étendu à quatre plages supplémentaires à l'été 2023. Grâce à une application mobile, toute personne harcelée – victime ou témoin – d'une agression sexiste ou sexuelle, peut donner l'alerte et être prise en charge par les agents du poste de secours. Ce dispositif de sécurité est renforcé par la présence de médiateurs qui réalisent en parallèle un travail de prévention sur les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement.



Des médiateurs en plus sur le terrain

Dans le cadre de la médiation sociale urbaine, la Ville et l'État ont fusionné leur dispositif pour déployer 140 médiateurs sociaux devant les écoles ou aux pieds des immeubles. Durant la saison estivale, nous avons également mis en place des effectifs supplémentaires pour la médiation. Leur nombre est passé de 55 en 2020 à 97 médiateurs en 2023.

Création d'une commission des mineurs

En partenariat avec l'État, nous avons créé, en 2022, une commission des mineurs. Elle a pour objectif d'apporter des solutions aux conduites à risques. Nous avons choisi 3 thématiques principales : la prévention de l'entrée des jeunes mineurs dans les trafics, la prévention de la prostitution des mineurs, la prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire.

Prévenir les conduites à risques des jeunes

Dans le cadre du CLSPDR, la majorité municipale a initié avec ses partenaires des campagnes de sensibilisation sur les effets du protoxyde d'azote. Elle a interdit la consommation du protoxyde d'azote sur la voie publique et sa vente aux mineurs et a assorti cette décision d'une campagne de sensibilisation sur la nocivité de ce produit.

Engagé pour prévenir des conduites à risque, la majorité municipale a déployé des actions de sensibilisation et de prévention sur la prostitution des mineurs. Elle déploie également une action de prévention de l'absentéisme scolaire. Des journées d'actions ont été organisées à Air Bel et à Félix Pyat.



Risques majeurs : la Ville prend les devants

Pour sensibiliser les Marseillaises et les Marseillais aux risques naturels (avec un focus risque sismique et risque tsunami), de bâti, industriels ou technologiques auxquels Marseille est exposée, la Ville développe régulièrement des exercices en lien avec le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille (BMPPM), et des communications à destination des habitants.

Le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui recense l'ensemble de ces risques et les consignes associées, a été récemment mis à jour. Il est disponible en mairie de secteur, dans les bureaux municipaux de proximité et diffusé par voie postale aux foyers les plus exposés.

Une page sur le site marseille.fr lui est dédié, et permet à chaque habitant de s'inscrire afin d'être prévenu via SMS, appel vocal ou courriel en cas de risque imminent. L'inscription « alerte risques majeurs » est gratuite pour la population.

MAIS ENCORE

- + **Assemblée plénière** du Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)
- + **400 nouveaux policiers nationaux** obtenus à la demande du maire de Marseille
- + **55 caméras** de vidéosurveillance supplémentaires

- + **Amélioration des conditions** de formation de la Police municipale
- + **La Ville de Marseille** et la préfecture de Police des Bouches-du-Rhône déploient un nouveau dispositif de secours et de sécurité sur les plages marseillaises
- + **Recrutement** de maîtres-nageurs sauveteurs

FIERS DE NOS MARINS-POMPIERS

Le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille (BMPM) est une unité militaire, chère au cœur des habitants. Cas unique en France, cette unité de la Marine nationale est placée sous l'autorité directe d'un élu de la République, le maire de Marseille.

Une unité d'exception

Plus grande unité de la Marine nationale, avec plus de 2 500 militaires et civils au total, le Bataillon de Marins-pompiers de Marseille est placé, cas unique en France, sous l'autorité du maire de Marseille. Il réalise plus de 350 interventions par jour : secours à la personne, lutte contre les incendies, missions de prévention, etc. Avec ses plus de 400 engins d'intervention et 17 Centres d'Incendie et de Secours, il intervient également dans le Grand Port Maritime de Marseille, l'aéroport Marseille-Provence, Airbus Helicopters, le port de Fos-sur-Mer et celui de Port-de-Bouc. Il est aussi un bataillon solidaire, comme ce fut le cas lors de l'explosion, en 2020, au port de Beyrouth, ou lors des séismes survenus en Turquie et en Syrie.

Aux avant-postes de la lutte contre la COVID

Engagé dès le début de la pandémie de COVID-19, le bataillon a déployé des dispositifs inédits pour soutenir les Marseillais. La majorité municipale a mis en place plusieurs centres de vaccinations gratuits. Celui installé au stade Vélodrome a été l'un des plus grands de France. La Ville a distribué plus de 1,5 million de masques et a organisé

des opérations de solidarité pour fournir aux plus démunis des couches, de l'aide alimentaire ou des kits d'hygiène. Les équipes du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille ont assuré un travail de gestion et d'anticipation de l'évolution de la situation épidémiologique remarquable en analysant les eaux usées de Marseille. Ils ont aussi réalisé de nombreuses campagnes de dépistage et de prévention.

Soutenir et secourir suite au drame de la rue Tivoli

Le 9 avril à 00h47, les marins-pompiers de Marseille sont alertés pour l'effondrement d'un immeuble rue de Tivoli. Arrivés sur place en moins de 5 minutes, ils ont procédé aux opérations de sécurisation des personnes et de leurs biens. Directeur des opérations des secours, le maire de Marseille, Benoît Payan, a réalisé un suivi régulier des opérations. Le courage de notre bataillon a été exemplaire et leur mobilisation a été continue durant 4 jours. Au plus fort de l'intervention, 122 marins-pompiers et 36 engins étaient sur place. Au total, l'intervention aura sollicité les efforts de 422 marins-pompiers et 104 engins.

À VENIR

Inauguration d'un nouveau
Centre d'Incendie et de
Secours à Saint-Julien (12^e)

128 103

interventions en 2022

396 473

appels en 2022

400

engins d'intervention

17

Centres d'Incendie
et de Secours

16

engins nautiques
dont les deux
seuls bateaux
pompes existant
en France



Les cadets des Marins-Pompiers

En trois ans, près de 150 jeunes cadets (filles et garçons âgés de 14 à 16 ans), issus de tous les arrondissements, ont terminé leur formation. Tout au long de leur immersion au sein des différentes emprises du bataillon, les cadets découvrent l'univers militaire et le métier de marin-pompier au travers d'activités sportives et civiques. Ils sont également formés au secourisme. Leur année d'incorporation se clot par le défilé du 14 juillet à Marseille, aux côtés des marins-pompiers.

À l'issue de la formation, ces nouveaux ambassadeurs du Bataillon peuvent ensuite devenir Anciens Cadets Encadrants afin d'accompagner les futures promotions.

ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Depuis trois ans, la majorité municipale agit pour recoudre Marseille en se tenant aux côtés des Marseillaises et des Marseillais les plus exposés aux inégalités et aux discriminations. Cette politique volontariste s'appuie sur des orientations fortes et la mise en œuvre d'actions innovantes.

Renforcement des politiques de solidarité

Le Samu Social, service municipal qui intervient auprès des grands précaires et des personnes sans-abri, a bénéficié d'une augmentation sensible de ses moyens, lui permettant de répondre aux besoins (augmentation de + de 30 % des repas distribués entre 2021 et 2023).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a eu un très net renforcement de ses moyens humains et financiers qui lui permet de développer des actions innovantes dans le cadre d'un projet d'établissement ambitieux. Les secours financiers apportés par le CCAS pour les ménages modestes ont été multipliés par 5 en 3 ans. Le CCAS est désormais un acteur incontournable des politiques de solidarité, intervenant aussi bien dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées que dans le soutien aux familles monoparentales ou dans l'accompagnement des publics en grande précarité.

Des dispositifs d'aides innovants

Pour mieux répondre aux conséquences de l'augmentation du coût de la vie qui touche particulièrement les ménages les plus modestes, la Ville de Marseille a souhaité impulser de nouvelles

actions. L'opération « Solidarité-Familles », mise en œuvre par le CCAS, a ainsi permis de soutenir financièrement plus de 2 500 familles monoparentales pour un montant total de secours financier de 1 million d'euros. Parallèlement, la Ville a sensiblement renforcé les dispositifs d'aide alimentaire en accordant des subventions exceptionnelles aux associations intervenant dans ce champ mais aussi en soutenant la création d'épiceries sociales ou de restaurants solidaires.

Aides aux familles monoparentales

Les familles monoparentales sont encore plus enclines à la précarité, notamment dans un contexte d'inflation. La Ville de Marseille a augmenté son financement au CCAS ce qui a permis d'augmenter de 65 % le volume des chèques alimentaires distribués. De plus, une dotation comprise entre 200 et 500 euros, sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé, a été distribuée aux familles les plus précaires.

Le plus grand programme de lutte contre la pauvreté en France

La Ville a signé avec l'État une Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi



Centre d'Hébergement d'Urgence, La Minoterie 15^e arrondissement

(CALPAE), dispositif unique en France qui a permis d'initier et de développer des projets visant à favoriser l'accès aux droits pour tous, à renforcer et à diversifier les dispositifs d'aide alimentaire ou à promouvoir l'accès à l'éducation et à la culture pour les enfants vivant en campements et bidonvilles. Ce contrat inédit a été abondé, en deux ans, d'un budget de 3,1 millions d'euros.

Cette contractualisation entre la Ville et l'État s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, qui vise à « garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux ». Le soutien et l'accompagnement des personnes âgées en situation de grande précarité constitue également un axe prioritaire de ce plan. Au total, près de 50 projets ont été initiés dans le cadre de ce plan.

La lutte contre le sans-abrisme

Parce qu'il ne peut y avoir d'action sociale durable sans des actions de lutte contre le sans-abrisme ou le mal-logement, la majorité municipale a engagé une politique résolument volontariste pour renforcer l'offre d'hébergement d'urgence et résorber les squats, campements et bidonvilles. Ainsi, 300 places d'hébergement supplémentaires ont été créées en trois ans sur des sites et bâtiments municipaux réaffectés.

Parallèlement, des projets sont mis en œuvre, avec

le concours de l'État, pour créer de nouveaux lieux de vie dignes pour les personnes vivant en bidonville. Un village d'insertion est ainsi en cours de réalisation et devrait être livré en 2024.

Une nouvelle Unité d'Hébergement d'Urgence inaugurée

Afin d'optimiser l'accueil des personnes sans-abri, la Ville de Marseille a inauguré sa nouvelle Unité d'Hébergement d'Urgence (UHU). L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des résidents dans des locaux neufs et avec une capacité d'accueil réduite, pour proposer un accompagnement individualisé.

Géré par l'association SOS Solidarités, il agit dans la continuité de l'action de proximité menée par le SAMU Social et s'inscrit pleinement dans l'engagement de la Ville pour faire de Marseille une ville plus juste, plus solidaire.

Elle dispose d'une capacité permanente de 329 places et peut être portée à 372 places. Elle propose gratuitement un hébergement d'urgence aux personnes en grande difficulté tous les jours de l'année. Les hébergés bénéficient d'un repas à leur arrivée, le soir et le matin avant de quitter le centre. Des soins corporels et une aide vestimentaire leur sont également proposés.

Une équipe médicale assure le suivi des personnes nécessitant des soins immédiats.

17M€
pour l'Action sociale
(en hausse de 15%)

300
places
d'hébergement
d'urgence
supplémentaires
à destination des
familles

**DE 200
À 500€**
pour les familles
monoparentales
les plus précaires

X2
doublement
des subventions
aux associations
de solidarité



Les Nuits de la Solidarité

Fruit d'une volonté politique forte, la Ville organise chaque année, depuis 2021, une Nuit de la Solidarité. Cette opération solidaire vise à aller à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion - dans l'ensemble des rues et des quartiers de la ville - afin d'échanger avec elles, à partir d'un questionnaire anonyme. Cela permet d'affiner les connaissances de terrain pour apporter des réponses plus proches des attentes (distribution de repas, meilleure connaissance des lieux de vie...). Ayant par exemple constaté une recrudescence du nombre

de femmes sans-abris, notre majorité a créé, en trois ans, plus de 300 places d'hébergement d'urgence, exclusivement destinées aux femmes avec enfants ou aux familles.

Près de 2000 bénévoles ont participé aux précédentes éditions, et en 2024, la Nuit de la Solidarité aura lieu au printemps pour mieux comprendre les besoins à un autre moment de l'année.

Au-delà du seul décompte, la Nuit de la Solidarité est un outil pour mieux agir, pour sensibiliser et mobiliser le plus largement possible autour de la lutte contre la grande exclusion.

MAIS ENCORE

- + **Création de lieux refuges** pour les femmes victimes de violence
- + **Deux millions d'euros** d'investissement pour nos quartiers prioritaires dans le cadre du contrat de ville
- + **Travail avec le collectif ALERTE** pour lutter contre la pauvreté
- + **La Ville de Marseille invite 1200 petits Marseillais** au Match des Héros de l'UNICEF

- + **Création de douches municipales** pour les plus démunis
- + **Inauguration** du Centre d'Hébergement « Entr'elles »
- + **Inauguration du Centre d'Hébergement d'Urgence (UHU)** La Minoterie
- + **Renforcement** du dispositif d'hébergement d'urgence pour faire face aux vagues de grand froid
- + **Collecte solidaire** bébés des Restos du Cœur

AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS

Les associations sont essentielles dans tous les domaines de la société, et, à Marseille, leurs actions sont soutenues et accompagnées. En créant deux antennes de la Maison des Associations, la ville souhaite faciliter le travail des associations et répondre à la forte augmentation des adhérents à la Maison des Associations.

Des centres sociaux renforcés

Maillon essentiel de la vie de nos quartiers, les centres sociaux de Marseille ont bénéficié, depuis trois ans, d'un engagement sans faille de notre majorité. Notre équipe a fait le choix de s'investir dans l'élaboration de la convention cadre des centres sociaux.

Nous avons également décidé d'augmenter considérablement leurs financements. Ce soutien historique s'est traduit par une enveloppe supplémentaire de près de 2 millions d'euros à leur budget. Pour mieux répondre aux besoins des habitants, nous avons étendu l'ouverture de ces derniers durant le mois d'août.

Et pour garantir un meilleur accueil, la Ville de Marseille a décidé de rénover le centre Saint-Just Corot. Renommé en centre social Germain Tillon, il a fait l'objet de travaux majeurs pour accueillir toutes les activités et tous les âges.

Un secteur associatif mis en valeur

Les associations marseillaises font la fierté de notre ville. Elles sont près de 20 000 à œuvrer sur l'ensemble du territoire et depuis trois ans, nous nous tenons à leurs côtés.

Afin de soutenir concrètement une activité associative intense et diverse, le budget consacré aux subventions aux associations a été augmenté pour l'ajuster aux besoins. Une ligne consacrée à l'aide au démarrage a été créée pour permettre à de jeunes associations de s'affirmer et s'implanter plus aisément sur le territoire.



La ville a également souhaité que le Festival des associations, Vivacité retrouve le Vieux-Port afin d'assurer une visibilité maximale à cet événement.

Créer un guichet unique décentralisé

Pour accompagner les besoins des acteurs associatifs, la Ville de Marseille se rapproche de leurs lieux d'action. Ainsi, la Maison des Associations va être renforcée et deux antennes seront créées : à Ruffi dans le 3^e arrondissement et à Berthelot dans le 14^e arrondissement.

Ces lieux permettent, entre autres, de mieux accompagner l'engagement des Marseillaises et des Marseillais. Ils accueillent depuis 2020 de plus en plus d'associations, les adhésions à cette structure ont bondi de 50 % en trois ans.

PERPÉTUER LA MÉMOIRE

«Une nation pour être grande doit regarder son histoire avec lucidité» déclarait le maire de Marseille Benoît Payan lors du baptême de l'école Ahmed Litim. La municipalité veut transmettre l'histoire de la ville, dans sa complexité et sa diversité, en redonnant la place qui leur revient à des destins parfois trop longtemps ignorés ou mésestimés.



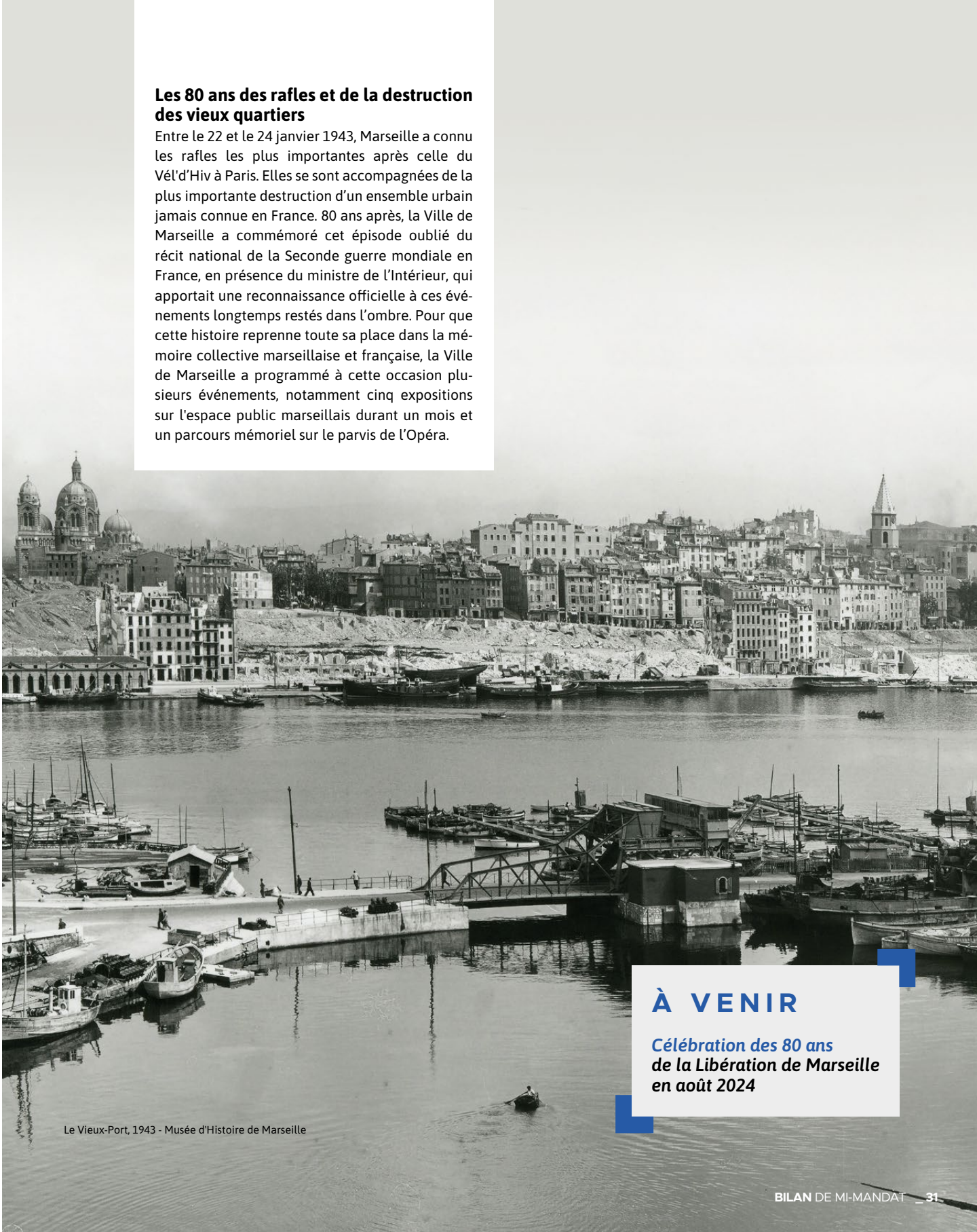
Redonner une place centrale aux commémorations et au monde combattant

Les commémorations sont, pour la Ville de Marseille, des moments de transmission de la mémoire entre les générations. Pour cette raison, elle attache une importance particulière à ces cérémonies ainsi qu'à toutes les démarches entreprises pour honorer la mémoire des anciens combattants et de toutes celles et ceux qui ont lutté pour défendre la liberté et les valeurs de la République: pose de plaques pour le Général Paul Oddo ou Berty Albrecht, compagnons de la

Libération de Marseille, valorisation de ces lieux de mémoire à travers l'entretien et la création des 300 plaques commémoratives de la Ville, rénovation de la salle des drapeaux de la Maison des Combattants, conférences pour adultes et enfants, voyages mémoriels (Toulon, Auschwitz...), et l'ouverture d'une école des porte-drapeaux, permettant d'entretenir la transmission intergénérationnelle de la Mémoire. Chaque année, en complément des cérémonies de la Libération de Marseille, des animations historiques, expositions, et un bal populaire permettent une autre approche de notre devoir de mémoire.

Les 80 ans des rafles et de la destruction des vieux quartiers

Entre le 22 et le 24 janvier 1943, Marseille a connu les rafles les plus importantes après celle du Vél'd'Hiv à Paris. Elles se sont accompagnées de la plus importante destruction d'un ensemble urbain jamais connue en France. 80 ans après, la Ville de Marseille a commémoré cet épisode oublié du récit national de la Seconde guerre mondiale en France, en présence du ministre de l'Intérieur, qui apportait une reconnaissance officielle à ces événements longtemps restés dans l'ombre. Pour que cette histoire reprenne toute sa place dans la mémoire collective marseillaise et française, la Ville de Marseille a programmé à cette occasion plusieurs événements, notamment cinq expositions sur l'espace public marseillais durant un mois et un parcours mémoriel sur le parvis de l'Opéra.



Le Vieux-Port, 1943 - Musée d'Histoire de Marseille

À VENIR

Célébration des 80 ans
de la Libération de Marseille
en août 2024

Renommer pour rendre hommage

Trois ans après le drame qui a touché le quartier de Noailles et bouleversé toutes les Marseillaises et tous les Marseillais, la nouvelle municipalité a baptisé la place du 5 novembre 2018, en mémoire des victimes disparues dans les effondrements des immeubles de la rue d'Aubagne.

Nous avons aussi attribué des nouveaux noms féminins, symboles de la Résistance ou de la lutte pour l'égalité, à plusieurs équipements municipaux; Germaine Tillion pour le centre social Saint-Just Corot, Alice Milliat pour la piscine Saint-Charles et, prochainement, celui d'Olympe de Gouges, qui a été choisi pour le groupe scolaire Blancarde (12^e). Notre politique mémorielle a aussi pour but d'affirmer notre rejet du racisme et de la haine ; c'est le sens des changements de nom de l'avenue Ibrahim Ali et de celui de l'école Ahmed Litim.



La Ville de Marseille a rebaptisé l'avenue des Aygalades, **avenue Ibrahim Ali**. 26 ans après sa mort, la majorité municipale a souhaité se souvenir de celui qui avait été tué à l'âge de 17 ans par un colleur d'affiche du Front National.

L'école Bugeaud, qui portait le nom du Gouverneur général d'Algérie responsable de massacres de milliers de femmes et d'hommes pendant la colonisation, s'appelle désormais **l'école Ahmed Litim**. Jeune caporal algérien pendant la libération de Marseille, il est mort en 1944 au pied de Notre-Dame-de-la-Garde.

Le maire de Marseille, Benoît Payan, a souhaité célébrer les 40 ans de la **Marche pour l'égalité et contre le racisme** à l'occasion d'un événement au Palais du Pharo. À cette occasion, il a annoncé que la Ville de Marseille serait la première à nommer une avenue de ce nom.

MAIS ENCORE

- + **Exposition** à l'Hôtel de Ville sur le centenaire de l'arrivée des Arméniens à Marseille
- + **Réunions de fin d'année** des associations d'anciens combattants
- + **Inauguration** de l'école des jeunes porte-drapeaux
- + **Décorations** de porte-drapeaux
- + **Remise du prix Robert Mizrahi**, pour le travail autour de l'histoire du peuple juif et de la transmission de la mémoire
- + **Convention** avec le Camp des Milles

AFFICHER FIÈREMENT
NOTRE PATRIMOINE PROVENÇAL

Marseille est une ville du monde mais aussi la capitale de la Provence, comme l'illustre le drapeau provençal hissé sur le fronton de l'Hôtel de Ville et sur celui de toutes les mairies de secteur. La Ville défend fièrement ce patrimoine.



graphies de la langue. La calandreta devrait accueillir à terme 80 à 100 élèves, de la maternelle au CM2.

Le musée provençal de Château-Gombert

La Ville de Marseille soutient résolument le musée provençal de Château-Gombert en accompagnant financièrement sa réouverture, qui devrait avoir lieu prochainement. En complément, un étroit partenariat a été noué entre le musée provençal et le musée d'histoire de Marseille.

Les collections du musée provençal ont aussi permis d'enrichir l'exposition « L'Asie fantasmée. Histoires d'exotisme dans les arts décoratifs en Provence aux XVIII^e et XIX^e siècles » présentée au Château Borély jusqu'en mai 2024.

Porter la culture provençale à Marseille

Marché faisant une plus grande part aux produits provençaux, joutes de l'Estaque, fête de la Saint-Éloi à Château-Gombert... nous soutenons la présence et le développement de la culture provençale sur notre territoire.

La Ville a entrepris un important travail de recensement des activités liées à la culture provençale, lui permettant de mieux accompagner les structures concernées. Depuis 2020, trois fois plus de structures ont été soutenues. La majorité municipale a adopté l'installation de panneaux indiquant le nom des noyaux villageois en français et en provençal.

La Foire aux santons perpétuée

Depuis de nombreuses années, une Foire aux santons ouvre sur le Vieux-Port lançant le début des fêtes de fin d'année. Ce marché fait la fierté de la ville et de toute la Provence, en mettant en avant les santons qui sont une partie du patrimoine provençal. Le maire de Marseille, Benoît Payan, inaugure tous les ans l'ouverture de ce marché où de nombreuses personnes, touristes ou non, se pressent.



Une calandreta, école immersive en provençal

Benoît Payan, le maire de Marseille, a validé la création d'une école calandreta. Il s'agit d'une école associative et laïque où l'enseignement sera dispensé en provençal maritime, avec les deux

**MIEUX
VIVRE LA
VILLE**



PRÉPARER L'AVENIR : MARSEILLE 2030 OBJECTIF CLIMAT

Marseille, par sa position en Méditerranée, est une ville particulièrement touchée par le changement climatique. Dès 2020, nous avons déclaré l'état d'urgence climatique et agi pour faire de notre ville un modèle de transition écologique avec notamment l'obtention du label européen «100 villes neutres en carbone d'ici 2030».

Une candidature portée par un territoire

Sous l'impulsion du maire de Marseille, Benoît Payan, et autour de la Ville de Marseille, une centaine de partenaires institutionnels, associatifs ou privés proposent à la Commission européenne la candidature de Marseille pour le label «100 villes neutres en carbone d'ici 2030». Ce label a pour objectif de baisser les émissions de gaz à effets de serre des villes en créant un modèle de transition écologique ambitieux dont les autres villes européennes pourront s'inspirer. Notre candidature est récompensée, parmi les 377 communes qui avaient candidaté auprès de la Commission européenne, avec la sélection de Marseille par Bruxelles le 26 avril 2022. La mission «Marseille 2030 objectif climat» s'est alors attelée à élaborer les premiers objectifs et le cadre de travail avec le Contrat Ville Climat.

La première Ville à présenter son Contrat Ville Climat

Parmi 9 villes françaises sélectionnées, la Ville de Marseille a été la première à présenter son Contrat Ville Climat. Ce document, consultable sur le site de la Ville, est le fruit d'un travail collaboratif qui a mobilisé plus de 50 acteurs locaux. Cette première version intègre ainsi plus de 200 projets d'acteurs du territoire. La coopération que

nous avons initiée repose sur deux dynamiques : une dynamique de coopération institutionnelle, accélérant les politiques publiques et la décarbonation du territoire, qui associe pleinement les Marseillais ; et aussi, une dynamique de la société civile et de l'économie locale, comme cela a été le cas lors du projet de candidature, porteuse d'une transformation globale du territoire.

Un Plan de sobriété pour la municipalité

Pour atteindre nos objectifs en 2030 et faire face à la crise énergétique, nous avons mis en place un vaste programme de sobriété et d'efficacité énergétique. Son objectif est de l'imiter l'impact environnemental des installations municipales. Ce plan, lancé à l'automne 2022, s'appuie sur plusieurs leviers parmi lesquels la baisse du chauffage ou de la climatisation dans les bâtiments municipaux, la réduction des illuminations de monuments ou encore l'équipement, à l'horizon 2030, de 100% du réseau d'éclairage public avec des LED à très basse consommation. La Ville de Marseille s'emploie également à restreindre son parc automobile aux véhicules indispensables au service public, renouvelés seulement sous forme électrique ou hybride. Enfin, nous réduisons notre empreinte numérique avec le recyclage du matériel informatique et la réalisation d'un site internet écoresponsable.

LES SIX PRIORITÉS POUR 2030



VÉGÉTALISER NOTRE ESPACE PUBLIC

Le retour de la nature en ville est un enjeu indispensable au maintien et au développement de la biodiversité. C'est aussi un des meilleurs moyens de limiter les effets du réchauffement climatique en milieu urbain, et d'offrir un air plus respirable.



Des espaces verts rénovés, renaturés, agrandis et ouverts plus longtemps
En juillet 2022, le parc de la Porte d'Aix a ouvert ses portes sur une superficie de 11 000 m², apportant de la nature et de la fraîcheur dans un quartier fortement urbanisé. Y ont été installés également cinq aires de jeux, deux fontaines d'eau potable, des brumisateurs, un jardin partagé. Le parc des Sœurs franciscaines, véritable poumon vert de 10 000 m² a connu aussi une grande transformation avec une nouvelle végétation (arbres fruitiers, arbustes méditerranéens adaptés aux conditions climatiques...) et de nouveaux aménagements (dont la remise en eau d'un canal d'irrigation). Après sa rénovation, la Roseaie du parc Borély a fêté ses 100 ans en 2023 en accueillant, pour la première fois à Marseille, le grand prix de la Rose. Riche de plus de 2 500 rosiers, la Roseaie du parc Borély s'étend sur 5 000 m². Quant aux autres parcs et jardins, ce sont plus de 16 000 m² d'espaces verts renaturés et rénovés dans tous les secteurs de la ville : Jardin Labadié, Jardin boulevard National, Jardin de Pierre, Jardin Spinelli et Jardin des Hévées, Jardin du Réservoir,

Parc de la Porte d'Aix, 2^e arrondissement

20 603
enfants accueillis
dans les fermes
pédagogiques
et les relais-nature

471
hectares de parcs,
jardins, squares et
espaces verts

80
jardins collectifs dont
66 jardins partagés et
14 jardins familiaux
sur près de 32 hectares

111
bacs de tri sélectif
des déchets installés

Jardin Lamy, Jardin Mélizan, Jardin de la Barquière
Jardin Saint-Barnabé place Caire, Jardin Sinoncelli.
En été, depuis 2020, l'ouverture des parcs et jardins
de la Ville de Marseille a été prolongée en soirée,
jusqu'à 21 ou 22 heures.

Préserver les terres agricoles
La Ville de Marseille soutient l'agriculture urbaine. Elle a permis le rachat de 9 hectares sur des terres agricoles du Vallon des Hautes-Douces et prépare, sur les hauteurs de Sainte-Marthe, dans le Parc Montgolfier, également sur 9 hectares de terre, l'installation future d'agriculteurs. La Ville de Marseille dispose de 3 fermes pédagogiques et 2 relais nature (bientôt 3), qui associent éducation à l'environnement et production agricole. Elle encourage le développement des jardins collectifs, qui représentent 32 hectares d'espaces cultivés en zone urbaine. Enfin, la pépinière municipale est en cours de rénovation ; elle va pouvoir alimenter le Plan Arbres mais aussi assurer une production agricole avec des agriculteurs de la Ville.

Impliquer les citoyens dans la végétalisation
Dans le cadre de la renaturation de ses parcs et jardins, la municipalité a lancé un appel à projets auprès des associations qui veulent développer le jardinage citoyen. 23 parcs ont été sélectionnés, et les 10 associations lauréates recevront des plants issus de la pépinière municipale pour une valeur allant jusqu'à 5 000 euros chacun. Une charte de renaturation participative des parcs et jardins encadre les interventions. La municipalité encourage également la végétalisation de la voirie grâce au dispositif « Rue Jardin ». Ce permis de végétaliser valant Autorisation d'Occupation Temporaire (A.O.T) est accordé par la Ville pour une durée de 3 ans renouvelable. La municipalité met à disposition un guide de végétalisation des rues et peut prodiguer des conseils techniques.



À VENIR
• **27 623 m² à renaturer d'ici 2025, soit 10 parcs et jardins entre 150 m² et 8 000 m² chacun.**
• **Généralisation à tous les parcs de la Ville de l'arrosage connecté**

UN PLAN ARBRES POUR UNE VILLE PLUS VERTE

Face à la récurrence des épisodes de sécheresse, la végétation arborée et arbustive est une réponse concrète et immédiate, qui permet d’agir sur plusieurs effets du changement climatique : rafraîchissement de l’air, reconquête de la biodiversité, dépollution de l’air, apaisement de l’espace public.

Avec le réchauffement climatique et ses conséquences pour les villes, la préservation et l’accroissement du patrimoine arboré municipal deviennent une priorité vitale pour offrir davantage d’espaces ombragés et rafraîchir l’air en ville.

Pour agir vite et massivement, nous avons lancé un « Plan Arbres », qui vise à planter 308 000 arbres dont 8 000 arbres adultes dans les espaces gérés par la Ville : dans les parcs, les cours d’écoles, les centres sociaux, et les équipements sportifs. La plantation des arbres et arbustes s’échelonne sur six ans, avec une intensification chaque hiver. Déjà près de 700 arbres adultes et 13 000 arbustes ont été plantés à l’hiver 2023.

De nouveaux poumons verts dans les quartiers marseillais

La majorité municipale a décidé de créer de véritables poumons verts dans les quartiers nord de la ville. Le parc Bougainville offre désormais 40 000 m² de verdure. Il accueille un nouveau relai-nature. Avec le futur parc des Aygalades (14^e), ce sont 20 000 m² supplémentaires qui sont mis à la disposition des habitants dans des quartiers autrefois fortement minéralisés.



La pépinière municipale, un rôle essentiel

De par le choix qu'elle opère dans la sélection de la trentaine d'essences connues et adaptées aux conditions climatiques méditerranéennes ainsi qu'à l'unité paysagère de la Provence calcaire, la pépinière travaille avec un comité technique d'experts éclairés sur l'intérêt de l'apport d'autres espèces.

Par l'achat de graines auprès des fournisseurs locaux, les futurs arbres qu'elle « élève » disposeront d'un génotype local intrinsèquement lié aux contraintes du climat méditerranéen. Cultivés pendant 3 ans, ils seront ensuite plantés dans les différents équipements municipaux et fourniront une ombre favorable aux citoyens au bout de 10 ans.



MAIS ENCORE

- + **Plus de 20 concertations et ateliers** partagés avec les usagers des parcs et jardins, dont la concertation du Parc Longchamp
- + **Première friche urbaine naturelle** dans le quartier de Périer
- + **Concours** « Marseille en fleurs »

- + **Développement de nombreux événements** : Akimatsuri/Fête de l'automne, portes ouvertes au jardin botanique, fête de la nature, rendez-vous au jardin
- + **Création de 2 parcs à chiens** et d'une signalétique spécifique
- + **8 parcs confortés** dans la labellisation Écojardin

APAISE L'ESPACE PUBLIC

Pour mieux vivre la ville, nous agissons par des projets de végétalisation, de sécurisation, d'aménagement des places et noyaux villageois, de développement des pistes cyclables et des circulations douces... C'est vers une ville vivable, plus verte, plus fraîche, plus douce que nous nous dirigeons.

Désenclaver les quartiers Nord

La majorité et le maire de Marseille, Benoît Payan, plaident, auprès de la Métropole, pour l'extension du tram nord et le désenclavement des quartiers nord ainsi que pour le renforcement du réseau de pistes cyclables. Ainsi la ville porte l'extension du tramway vers Saint-Antoine et vers la Belle-de-Mai. Dans le cadre du plan «Marseille en grand», le président de la République avait conditionné le soutien de l'État à la réalisation de cette ambition, largement rappelée et soutenue par la majorité municipale. La demande est claire.

Encourager l'usage du vélo en ville

La majorité municipale contribue à améliorer et diversifier l'offre de mobilité des habitants avec des services partagés et décarbonés au travers de l'utilisation de modes doux et alternatifs à la voiture individuelle. Dès 2021, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par la Ville pour permettre à des opérateurs de déployer une offre de vélos à assistance électrique dans la ville. En complément de l'offre vélo déployée par la Métropole, les deux opérateurs sélectionnés par la Ville peuvent déployer un maximum de 1 000 vélos



à assistance électrique chacun, en assurant une répartition sur l'ensemble du territoire. Pour que dès le plus jeune âge l'usage du vélo soit encouragé, la majorité municipale multiplie son soutien aux opérations d'apprentissage du vélo à l'école ou pendant les vacances scolaires, pour transmettre les bons réflexes dès le plus jeune âge. Elle soutient également de nombreuses associations œuvrant sur le territoire, tant en fonctionnement qu'à l'occasion des événements qu'elle organise comme la «Fête du vélo».

sécurité. Les opérateurs ont l'obligation de déployer 1/3 de leur flotte en dehors des quartiers centraux afin d'assurer un équilibre territorial et un niveau de service équitable pour tous, d'utiliser uniquement des véhicules de logistique de gestion correspondant au Crit'Air 0 dans une logique de cohérence environnementale, et de communiquer tous les ans sur le respect du code de la route et la sécurité des autres usagers.

Mieux réguler l'offre de trottinettes

Les trottinettes électriques en libre service sont un moyen de déplacement très utilisé dans notre ville tant elles participent à pallier le manque de transports en communs sur le territoire marseillais. Toutefois, le maire de Marseille, Benoît Payan, a souhaité encadrer leur usage et limiter drastiquement leur nombre afin d'assurer un meilleur partage de l'espace public. Depuis le début du mandat et pour lutter contre leur stationnement gênant, 230 espaces de stationnement obligatoires ont été créés durant l'année 2023 entraînant une réduction des nuisances sur l'espace public. Pour apaiser l'espace public, la majorité a décidé de réduire à deux opérateurs leur nombre et leur a imposé des exigences nouvelles pour plus de





«Rue des enfants» et sécurité aux abords des écoles

Sécuriser, créer du lien, jouer, s'approprier l'espace urbain : la «rue aux enfants» transforme une zone urbaine en un espace sûr et convivial, pour les enfants et les familles. Après deux premières expérimentations en septembre 2023, «Rue des enfants» sera généralisée à tous les quartiers marseillais. Autre mesure cruciale pour la sécurité de nos enfants dans l'espace public : la limitation de la vitesse à 30 km/h aux abords de l'ensemble des établissements scolaires de la ville. Un arrêté a déjà été pris en ce sens.

Au cœur de la ville, un Vieux-Port piétonisé et végétalisé

Été marseillais, célébrations de fin d'année, grande braderie des commerçants, Vivacité... À plusieurs occasions le Vieux-Port, cœur du centre-ville de Marseille, est piétonisé pour permettre aux Marseillaises et aux Marseillais de profiter pleinement de cet espace exceptionnel. Des aménagements végétalisés permettent de se reposer dans des îlots de fraîcheur.



La Voie est libre : déjà 320 000 promeneurs !

La Voie est libre est une opération emblématique qui permet aux piétons et aux utilisateurs de mobilités douces de disposer de la corniche sur quatre kilomètres pour se balader, faire du sport, se reposer, découvrir autrement et paisiblement le panorama exceptionnel de cette partie du littoral marseillais, de la plage des Catalans au parc Talabot. Animations culturelles, musicales et sportives sont donc au rendez-vous ainsi que des foodtrucks et triporteurs pour se restaurer, sans oublier les artistes en déambulation.

Cinq éditions ont eu lieu en 2023, avec une moyenne de 20 000 visiteurs. Les quinze éditions depuis la création de ce dispositif ont attiré plus de 320 000 promeneurs.

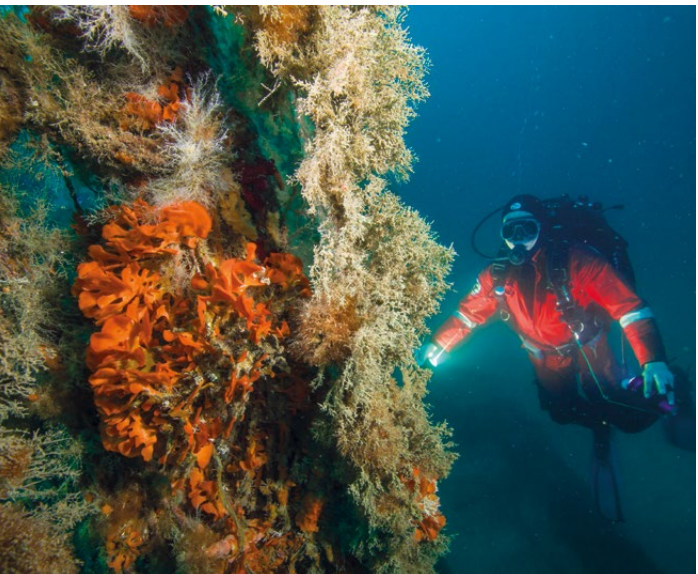
En libérant cet axe fréquenté du bord de mer, la Ville de Marseille renforce son action en faveur d'un cadre de vie plus apaisé rendu aux Marseillaises et aux Marseillais.

SAUVEGARDER NOTRE LITTORAL

Le littoral marseillais se caractérise par son étendue, sa richesse et sa diversité. La biodiversité de ses espaces naturels et de ses espaces marins est exceptionnelle et doit être protégée.

Protéger la biodiversité marine : l'herbier de posidonie

L'herbier de posidonie joue un rôle majeur dans l'écosystème marin, mais cette plante endémique de la Méditerranée est fragilisée par les pollutions maritimes et les aménagements humains. La majorité municipale s'est engagée dans le projet «Reposeed» pour la restauration écologique de l'herbier de posidonie en mettant à disposition ses récifs artificiels du Prado dans lesquels les graines des fruits de la posidonie peuvent être replantées.



Les récifs artificiels du Prado

Des plages sans tabac

Depuis 2020, afin de préserver l'environnement et la vie sous-marine, la Ville de Marseille a décidé de proscrire la cigarette de toutes ses plages. Des moments de sensibilisation ont aussi eu lieu avec des associations pour informer sur la pollution provoquée par les mégots de cigarette, premier déchet retrouvé sur les plages européennes après les bouteilles en plastique.

Lutter contre la pollution provoquée par les bateaux de croisière

Fortement impliqué dans la lutte contre la pollution des bateaux de croisière, le maire de Marseille a mobilisé 25 maires de villes méditerranéennes mais aussi plus de 53 000 Marseillaises et Marseillais autour d'une pétition. Cette mobilisation a abouti à la création, par l'Organisation Maritime Internationale (OMI), d'une zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre et de particules (zone SECA) couvrant l'ensemble de la mer Méditerranée.

En septembre 2023, la Ville de Marseille a voté un plan de grande ampleur afin d'agir contre les pollutions générées par les activités maritimes. Elle a fait le choix, en dehors du champ de ses compétences, de financer à hauteur de 10 millions d'euros des actions de décarbonation, de qualité de l'air, en faveur de la biodiversité et de lutte contre les diverses nuisances. Il s'agit par exemple du financement de l'électrification des quais pour les navires et leur équipement en filtres à particules.

MAIS ENCORE

- + **Réglementation de l'accès et de la circulation** des véhicules motorisés sur les routes de Morgiou et Sormiou
- + **Création de l'Aire Marine Protégée Frioul-Prado**
- + **Développement** du mouillage écologique
- + **Accueil du lancement de la mission** «Régénérer notre océan et nos eaux d'ici 2030» de la Mission Océan de l'Union européenne
- + **Les îles du Frioul** doublement labellisées «îles durables»
- + **Installation** de plusieurs cendriers urbains à proximité des plages et du centre-ville pour lutter contre la pollution des mégots



RENDRE PLUS ACCESSIBLE NOTRE LITTORAL

L'accès à la mer pour tous est un sujet particulièrement défendu par notre majorité : c'est une question d'égalité. Ainsi, la Ville de Marseille œuvre à démocratiser et améliorer les accès aux espaces balnéaires.

Permettre aux Marseillais de profiter de leur littoral

Depuis trois ans, de nouveaux aménagements sont déployés pour que toutes les Marseillaises et tous les Marseillais profitent pleinement de leur littoral. Les plages du Prado, espace balnéaire emblématique du littoral sud sur 4 hectares, font l'objet d'un grand réaménagement ; un Plan guide littoral sud d'aménagement et de développement durable vient d'être engagé à cet effet par la municipalité.

D'ores et déjà, tout au long de la côte, ce sont des échelles, des chemins piétons et des accès pour les personnes à mobilité réduite qui ont été mis

en place. Le parc a été doté de nouvelles installations (transats, tables etc.) pour le confort des usagers. Pour améliorer la qualité des moments de baignade, des consignes sont mises à disposition gratuitement aux abords des postes de secours. Des sanitaires et des douches (sans savon) sont ouverts toute la journée. Ces services sont disponibles sur toutes les plages surveillées de la ville. Espace artificiel créé dans les années 1970, le parc balnéaire du Prado est aussi particulièrement sensible aux effets des changements climatiques, et fait à ce titre l'objet d'interventions continues pour améliorer l'accessibilité du site, l'entretien des plages et des cheminements vers la mer.



Le réaménagement complet de la plage des Catalans est aussi en cours, entamé par une large concertation citoyenne, qui a souligné les besoins d'améliorer l'accessibilité du site. Le réaménagement de la plage des Catalans devrait permettre de gagner 1700 m² sur le domaine public maritime. D'ores et déjà, la plage des Catalans est ouverte jusqu'à 23 heures en semaine et toute la nuit les week-ends pendant la saison estivale.

Le littoral Nord fait d'ores et déjà l'objet d'études sur le secteur de l'Estaque : l'amélioration de l'accessibilité et de l'accueil du public sur les plages de Corbières est portée par la municipalité. Des aménagements côtiers, urbains et portuaires sont en cours de reconfiguration. Les objectifs sont de gagner en espace et de multiplier les usages sur un littoral exceptionnel longtemps délaissé.

Ouvrir de nouveaux espaces : le bassin du Mucem

Pour la majorité municipale, l'accès à la mer est un enjeu d'égalité. Or, jusqu'aux plages de Corbières, la partie nord de la ville n'a pas d'accès à la mer. C'est pourquoi l'aménagement d'un bassin de nage en eaux naturelles aux abords du Mucem est en cours de sécurisation, pour une ouverture à l'été 2024, permettant à une très grande partie de la population marseillaise d'avoir enfin un accès de proximité au littoral.



La Marina olympique



Démocratiser les activités nautiques

La municipalité a mis en œuvre des mesures pour démocratiser les activités nautiques, en élargissant l'offre (avec plus de stages pendant l'année en plus de ceux des vacances scolaires) mais aussi grâce à de nouveaux équipements. Ainsi, le nouveau stade nautique du Roucas-Blanc qui servira de base aux épreuves de voile des JO 2024 constituera un futur Centre de voile municipal permettant l'accès à plus de 900 stagiaires par semaine.

« À nous la mer ! » : un accès à la mer pour les personnes à mobilité réduite

Depuis l'été 2022, Marseille ville inclusive, met à disposition des Marseillaises, des Marseillais et des vacanciers, le dispositif de baignade adaptée « À nous la mer ! » offrant à toutes et tous l'accessibilité à la baignade durant la saison balnéaire. Des fauteuils de plage (tiralos) destinés aux personnes à mobilité réduite permettent de rouler sur le sol et de flotter sur l'eau, pour les personnes non autonomes à la nage (Plage de Bonneveine), et des fauteuils tout-terrain et roulants (hippocampes) permettent l'accès à la plage et à la baignade pour les personnes autonomes à la nage.

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT TERRESTRE ET MARIN

Entre mer et montagne, le territoire marseillais dispose d'un patrimoine naturel unique, avec 9 000 hectares d'espaces naturels protégés qui recèlent une biodiversité insoupçonnée, avec des plantes rares et des espèces végétales et animales remarquables. En partenariat avec des associations et les acteurs institutionnels, la Ville de Marseille est engagée dans de nombreux projets visant à protéger les espaces naturels et la biodiversité marine et terrestre.

Mieux respirer à Marseille

La majorité a lancé une étude d'Évaluation Quantitative d'Impacts sur la Santé de la Pollution de l'Air pour mesurer l'impact des pollutions atmosphériques sur la santé et proposer des mesures supplémentaires pour en limiter les effets. La Ville a aussi organisé un événement «Mieux respirer à Marseille» visant à mettre en lien tous les acteurs et valoriser les initiatives locales, autour des thèmes de la transition écologique du Grand Port Maritime, des mobilités ou encore des perturbateurs endocriniens.

Éduquer à la protection de l'environnement

La Ville de Marseille dispose de plusieurs dispositifs d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Des dispositifs que la majorité municipale a décidé d'étoffer avec la création d'un nouveau relais-nature dans le parc Bougainville, l'agrandissement du «Hublot», lieu d'information et de découverte de la mer, doté de nouveaux outils pédagogiques, ou l'accompagnement de la quarantaine de jardins pédagogiques scolaires accompagnés par les services de la Ville. La majorité municipale met en place de nombreuses animations éco-citoyennes dans les manifestations qu'elle organise, dans les musées, les centres sociaux, les centres aérés ou dans les écoles.

Préserver l'environnement des déchets et autres pollutions

En plus de l'action de la brigade de l'environnement, les élus de la majorité municipale accompagnent les acteurs associatifs. La Ville fournit un appui logistique et matériel aux collectes citoyennes organisées par de nombreuses associations. À titre d'exemple, le nettoyage de la décharge sauvage de Luminy en mars 2021 a permis le ramassage de près de 4000 pneus et des centaines d'encombrants illégalement stockés dans un espace naturel. La Ville de Marseille a aussi installé 111 bacs de tri et recyclage, regroupés sur 57 emplacements, dans les parcs et jardins de la ville.

Protéger la biodiversité nocturne

La municipalité s'est penchée sur les enjeux liés à la biodiversité nocturne. L'objectif est d'expérimenter la mise en œuvre d'une trame noire dans le cadre de projets spécifiques tels que la restauration des continuités écologiques au niveau du ruisseau du Jarret.

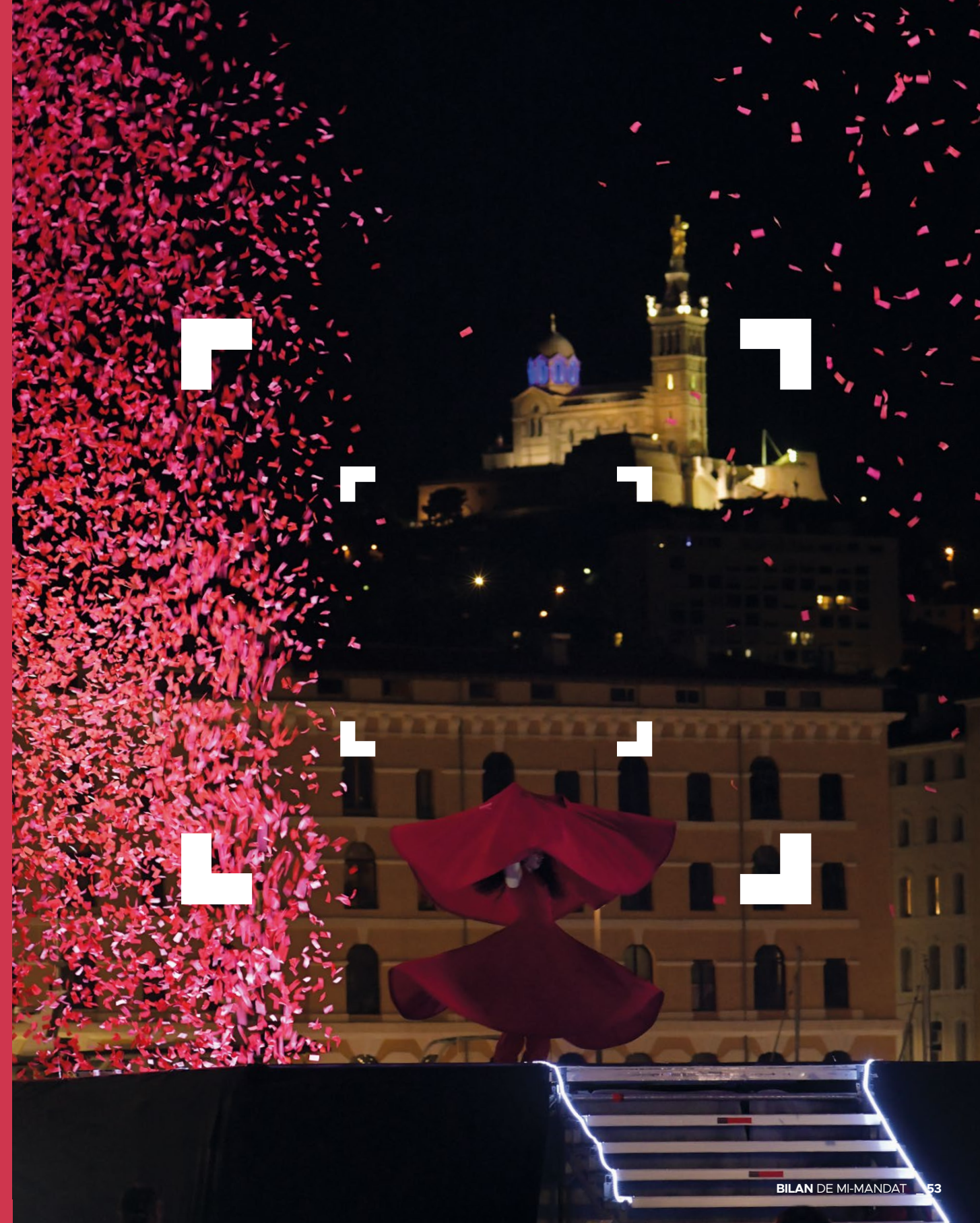
Chaque année la Ville soutient des événements dans le cadre de l'opération nationale «le Jour de la Nuit», avec des animations conduites par des associations qui permettent notamment d'observer les étoiles et de sensibiliser le public sur l'impact de la pollution lumineuse sur les écosystèmes.

Mieux gérer nos ressources en eau

La majorité municipale a voté en décembre 2022 un Plan de préservation de la ressource en eau à hauteur de 3 millions d'euros. Il vise une réduction de 30 % de la consommation municipale en 2030. Ces dernières années, la gestion rigoureuse des équipements municipaux avait déjà permis une baisse notable de la consommation en eau. Le Plan de préservation de l'eau s'appuie sur la rénovation et l'optimisation des réseaux, la récupération et le recyclage des eaux, le choix calculé des essences d'arbres plantés et d'arrosage des parcs, l'intégration de la problématique de l'eau dans tous les aménagements urbains et l'éco-conditionnalité dans la commande publique. Par ailleurs, la Ville déploie un grand plan pour la restauration des fontaines en ville.



**FAIRE
AVANCER
MARSEILLE**



ANIMER LA VILLE

Marseille, ville dynamique, débordante, passionnée, organise des moments de fêtes, de partages, et de rencontres, à son image. Les élus de la majorité déploient dans toute la ville des événements gratuits et variés pour un espace public vivant et accueillant.



Le retour du défilé du 14 juillet sur le Vieux-Port

Événement incontournable de l'année, temps fort sur tout le territoire national, les festivités du 14 juillet sont très attendues par l'ensemble des Marseillaises et des Marseillais. Depuis 2022, l'équipe municipale a œuvré, avec l'État et l'armée, à réinstaurer cet événement sur le Vieux-Port.

La Fête Nationale a été marquée par le traditionnel défilé militaire sur le Vieux-Port. En 2022 la patrouille de France est passée dans le ciel de Marseille. En 2023, ce sont des parachutistes qui ont fait l'un des temps forts de cet événement. Tous les ans, un feu d'artifice spectaculaire est tiré au-dessus du plan d'eau du Vieux-Port.

L'Été marseillais dans toute la ville

Depuis 2020 la Ville de Marseille offre à toutes les Marseillaises et tous les Marseillais un programme estival riche et complet de spectacles et d'activités sportives et culturelles. En tout, ce sont près de 4 000 manifestations qui ont été déployées dans toute la ville - parcs, plages, places et rues de tous les secteurs - pour faire de l'été, moment essentiel dans la vie des Marseillaises et des Marseillais, un moment festif, culturel et convivial. En 2023, l'Été marseillais s'est doté d'une scène flottante sur le Vieux-Port, sur laquelle se sont produits des artistes de renommée internationale. Ces spectacles ont ravi plus de 80 000 personnes.



La scène sur l'eau



Le Karaoké de l'Été marseillais

Manifestations Été marseillais

2021 → **973**
2022 → **1114**
2023 → **1601**

Vivacité

400
associations
20 000
visiteurs

Le karaoké de l'Été marseillais

10 000
participants



Des illuminations et festivités de fin d'année

Allier atmosphère festive et engagements écologiques : c'est l'objectif que la Ville de Marseille s'est fixé dans l'organisation des festivités de fin d'année. Nous avons fait le choix d'illuminations à LED moins énergivores. La Ville a aussi installé une patinoire éco-responsable de 250m² sur l'esplanade Bargemon, dont l'accès est gratuit. Pour autant, la Ville a proposé un riche programme de festivités : traditionnelle foire aux santons, marché de Noël, spectacles tout public, activités ludiques et culturelles destinées aux enfants dans les musées et bibliothèques municipales...

À VENIR

- Arrivée de la flamme olympique sur le Vieux-Port le 8 mai 2024
- Fêtes de quartiers

Une cérémonie de vœux festive et familiale

Le maire de Marseille, Benoît Payan, s'est adressé directement à la population pour présenter ses vœux 2023 à l'occasion d'une manifestation inédite organisée sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Pour la municipalité, il s'agissait de célébrer la nouvelle année, en installant, pour les familles, des animations gratuites, et de partager un moment de convivialité avec toutes les Marseillaises et tous les Marseillais, entre élus et administrés.

MAIS ENCORE

- + Retour du **Carnaval** de Marseille sur le Vieux-Port
- + Organisation de la Journée de l'Europe

Une fête inoubliable pour les 30 ans du sacre européen de l'Olympique de Marseille

À l'occasion des 30 ans de la victoire de l'Olympique de Marseille lors de la Ligue des Champions, plus prestigieuse des compétitions européennes de football, la Ville de Marseille a organisé un grand rassemblement ouvert à toutes et tous. 18 000 personnes ont répondu à l'appel pour vivre ensemble un grand moment de communion et revivre l'émotion indélébile de cette victoire historique.



SOUTENIR UNE CULTURE POUR TOUTES ET TOUS

La Ville de Marseille a augmenté de deux millions d'euros le budget alloué à la culture pour accompagner les artistes marseillais, les lieux culturels, et toutes les pratiques culturelles, professionnelles ou amateurs. Elle soutient aussi ses artistes avec une attention particulière aux opérateurs culturels marseillais sur les événements qu'elle organise.

7 200

visiteurs pour
le seul week-end de
réouverture du [mac]

15

musées municipaux
gratuits

550 000

visiteurs en 2022
dans les musées
(+ 110% par rapport
à 2021)

175 000€

pour les projets
d'Éducation Artistique
et Culturelle pour
l'année scolaire
2022-2023

8 000

élèves bénéficiaires
chaque année
du dispositif
Opéra gratuit

1 469

jours de tournages
cinéma en 2022
(+2.4% / 2021)

82,5 M€

de retombées
économiques, dont 31
millions d'euros investis
dans l'emploi local

Gratuité des activités culturelles

Dès 2020, la Ville de Marseille s'engage sur un principe de gratuité pour un accès sans restriction à l'offre culturelle municipale. Ainsi, sont rendus gratuits les abonnements dans les bibliothèques municipales et les visites des collections permanentes des musées municipaux (les expositions temporaires sont accessibles gratuitement le jour de leur ouverture et le 1^{er} dimanche du mois).

La fréquentation des établissements culturels municipaux a fortement augmenté, avec un succès remarquable pour certaines expositions (plus de 120 000 visiteurs pour « Baya, une héroïne algérienne de l'Art moderne », à la Vieille Charité).

Une offre culturelle renforcée pour la jeunesse

En 2023, la Ville a consacré une nouvelle ligne budgétaire à l'Éducation Artistique et Culturelle et a lancé de nombreux appels à projets ; un guide à l'usage des chefs d'établissements scolaires est édité par la Ville de Marseille.

Cette politique volontariste s'est traduite par de nombreux projets en faveur des plus jeunes (« musiciens à l'école », « une crèche, un musée ») - des projets qui se développent sur tout le territoire marseillais.

Investir dans les équipements culturels

Après l'ouverture de la médiathèque Salim Hatu-bou, c'est une nouvelle bibliothèque - la 10^e du réseau - qui verra le jour dans le 3^e arrondissement, rue Loubon.



Dans le Panier et à Longchamp, les bibliothèques municipales ont pu rouvrir leurs portes, tout comme le [mac], dans un bâtiment entièrement réaménagé avec un toit-terrasse donnant sur le parc environnant. Des travaux ont été engagés ou subventionnés dans de nombreux espaces culturels (La Criée, le ZEF, le Klap et de nombreuses autres structures petites et moyennes de la ville).

La Ville de Marseille s'engage pour une offre culturelle de qualité intégrant un plan de rénovation et de construction ambitieux.

Marseille, capitale méditerranéenne du cinéma

Quatre grands projets, portés dans le cadre du plan « Marseille en grand », sont en cours :

- création de l'École Cinéfabrique Marseille avec l'installation préalable de sa classe d'orientation et de préparation « COP » en septembre 2022
- création d'une antenne de la Cinémathèque française
- création d'une base logistique provisoire de tournage
- modernisation du Pôle Média de la Belle-de-Mai

Avec 1 469 jours de tournage en 2022 et 82 millions d'euros de retombées économiques, Marseille tient une place prépondérante dans l'industrie du cinéma français.

Un soutien à tous les patrimoines

Marseille compte 91 édifices protégés au titre des monuments historiques. Un chiffre qui ne représente pas complètement la richesse patrimoniale marseillaise.

C'est pourquoi la majorité municipale a mis en œuvre un vaste programme de valorisation du patrimoine marseillais.

La municipalité veut inscrire de nouveaux bâtiments à la protection des monuments historiques. Elle a réalisé un travail conséquent de restauration des orgues des églises marseillaises, travaille actuellement sur les rénovations futures du Palais Carli et de l'Opéra, et elle a défendu la sauvegarde et l'accessibilité, sur 160 m², du site antique de la Corderie. En outre, la municipalité développe une vision plus large du patrimoine qui intègre le patrimoine industriel et le patrimoine culturel immatériel.



ÊTRE AUX CÔTÉS DE TOUS LES MARSEILLAIS

L'action de la majorité municipale se porte sur toutes les générations. Jeunes, familles, seniors : les projets sont nombreux pour permettre à chacun de mieux vivre à Marseille.

L'éducation populaire comme vecteur d'émancipation

Au cœur du projet municipal, les valeurs émancipatrices de l'éducation populaire sont défendues dans de nombreux projets : animations éducatives pendant les temps périscolaires, activités ludiques, éducation aux médias, à la citoyenneté, aux enjeux écologiques. Des projets réalisés au sein des établissements municipaux (Accueils collectifs de mineurs, Maison pour tous...) sur l'ensemble du territoire marseillais.

Des vacances pour tous

Soucieuse de permettre à tous de bénéficier de vacances, la municipalité a déployé plusieurs dispositifs de droit aux vacances.

Ainsi ce sont 3200 départs en vacances qui ont été organisés depuis 2021, soit dix fois plus qu'en 2019. 5000 enfants ont bénéficié d'un séjour depuis 2021.

À l'été 2023, 4000 sorties à la journée ont été organisées dans plusieurs quartiers de la ville et pour des destinations dans toute la France.

Enfin, à l'occasion des vacances d'automne et pour soutenir les familles, le maire de Marseille a décidé l'adoption du « Pass Vacances ». Celui-ci permet aux petits Marseillais de bénéficier de plusieurs activités gratuites comme la patinoire ou les musées.

Faire de Marseille une ville féministe

La majorité municipale a affirmé son engagement en faveur du droit des femmes pour faire de Marseille une ville féministe.

La Ville a signé la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

L'ambition de la Ville se décline autour de 3 piliers :

- Garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'administration ;
- Irriguer la ville d'une culture de l'égalité ;
- Soutenir, encourager et favoriser les initiatives locales et les politiques publiques en faveur des droits des femmes et pour l'égalité.

Marseille, ville d'égalité

La majorité municipale soutient l'égalité des droits des personnes LGBTQIA+.

Elle a renforcé son soutien au mois des Fiertés, clôturé chaque année par une grande marche qui réunit 30 000 Marseillais.

Elle est le principal partenaire de l'ouverture d'un centre interassociatif. D'une superficie de 380 m², ce lieu permettra à 75 associations et collectifs, de tenir des permanences d'information et d'accès aux droits, de développer des activités et d'organiser des conférences et événements.

MAIS ENCORE

- + **Gratuité d'activités** sportives et de loisirs pendant les vacances d'automne
- + **Projet « citoyen de demain »**
- + **Opération l'été des seniors**
- + **4 bals des seniors**, 2 000 participants
- + **Opération « Petits piétons »** à laquelle 180 jeunes retraités participent
- + **3 éditions des Rencontres** de l'éducation populaire
- + **Marseille a reçu le Grand Prix** « diversité et inclusion »

Des moments festifs pour les familles

En octobre 2022, 30 000 personnes participent à la première édition d'une « Fête en famille ». Ce sont 1 500 familles marseillaises qui bénéficient de places offertes pour un spectacle au Palais des sports. Ces actions entièrement dédiées aux familles permettent de partager des moments de détente, et de recréer des liens familiaux, sociaux et intergénérationnels.



ENCOURAGER LES JEUNES

Soutenir les projets des jeunes

Pour la première fois, la majorité a créé un budget consacré aux jeunes. Il permet de lever les freins qui entravent les jeunes dans leurs projets professionnels et leur émancipation. Pour cela, nous avons mis en place des projets innovants comme le « bus de l'entrepreneuriat », à destination des 16-30 ans, ou « Coup de pouce pour ton permis » pour les jeunes de 16 à 18 ans résidant dans des quartiers éloignés des transports en commun. La Ville soutient également leur émancipation en proposant une aide au BAFA ou au BNSSA. Nous encourageons également leur implication citoyenne avec des projets de démocratie participative ou d'éducation populaire. Nous encourageons l'accès aux loisirs et à des activités culturelles et sportives grâce au dispositif « Vacances pour tous », les bus pour les habitants des quartiers prioritaires pendant les vacances ou la gratuité d'activités pendant les vacances.

Donner la parole à la jeunesse

32 jeunes Marseillais de 14 à 18 ans, représentant l'ensemble des arrondissements de la ville, ont déjà fait vivre, pendant un an, le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Marseille. Officiellement installée le 14 septembre 2022, cette assemblée paritaire est un organe consultatif et participatif, doté d'un budget propre, qui permet aux jeunes Marseillaises et Marseillais d'exprimer leurs idées et de faire émerger des propositions sur des thématiques essentielles de la vie de la cité. En mai 2023, c'est le Conseil Municipal des Enfants (CME) qui est lancé, permettant aux plus jeunes - des enfants de CM1 et CM2 - de participer à la vie démocratique locale.

Le bus de l'entrepreneuriat : un dispositif de proximité

Lancé en 2022, il a pour objectif la mise en visibilité des outils et structures existants, ainsi que l'accès à l'information des jeunes bénéficiaires aux différents partenaires aidant à la création d'entreprise. Il constitue aussi une formidable opportunité d'apporter l'information sur les différents dispositifs qui concernent les jeunes, et notamment des carrefours de l'entrepreneuriat. Une attention particulière est portée aux jeunes femmes qui sont statistiquement sous-représentées en France dans la création d'entreprise (moins de 20 %). Grâce à ce dispositif, la Ville de Marseille a développé, dans le cadre d'un appel à projets, des partenariats avec différentes structures, associations, incubateurs et « couveuses » d'entreprises, experts de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.



AGIR POUR LES SÉNIORS

6 nouveaux clubs de loisirs pour les séniors

Ce qui porte à un total de 7 clubs de loisirs pour les aînés. Ces clubs sont le symbole d'une politique municipale qui s'attache au bien-être des seniors. La municipalité a multiplié l'offre d'activités en direction des aînés tout en encourageant le lien intergénérationnel. Toutes ces animations ont pour but de lutter contre l'isolement social. C'est pour cela que la municipalité a décidé d'organiser plusieurs bals des séniors, réel vecteur de lien social.

Prendre soin de nos aînés et les aider au quotidien

Par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Marseille, il est proposé tout au long de l'année, aux aînés de nombreuses prestations sociales. La solidarité en direction des aînés marseillais est un engagement fort de la municipalité. Dans un contexte qui voit s'accroître la pauvreté, les difficultés sociales et s'installer durablement la précarité, le CCAS de la Ville doit pouvoir jouer un rôle majeur pour le développement du lien social, le renforcement du vivre ensemble et plus largement de maintien de la cohésion sociale. La Ville organise des cycles de conférences sur des problématiques sociales, de santé ou de vie pratique pour les seniors. Elles se déroulent dans la salle de conférences du Musée d'Histoire de Marseille et sont diffusées sur la chaîne Youtube de la Ville.



7 clubs de loisirs pour les séniors

- 1. La Plaine
34 place Jean Jaurès (1^{er})
- 2. Sébastopol Granoux
23 rue Granoux (4^e)
- 3. Saint-Victor
7 bis, rue Sauveur Tobelem (7^e)
- 4. Saint-Cyr
83 chemin de la Valbarelle (10^e)
- 5. La Valentine
8 bd de la Coopérative (11^e)
- 6. Montolivet
390 avenue de montolivet (12^e)
- 7. La Bastide de Ginestet
26 avenue de Valdonne (13^e)

SPORT : POUR TOUTES, POUR TOUS, PARTOUT

Nous concevons le sport à Marseille comme un puissant vecteur d'émancipation. Nous œuvrons depuis trois ans pour rendre sa pratique accessible, partout, dans les meilleures conditions.

Démocratiser l'accès au sport

La majorité municipale a mis plusieurs dispositifs en place pour encourager la pratique du sport. Durant les vacances scolaires par exemple, l'accès aux infrastructures sportives (piscines, skate-park, patinoire, etc) est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et un accompagnateur. Dans le cadre de l'Été marseillais, nous avons également permis la pratique gratuite des activités nautiques et aquatiques (aviron, voile, paddle), sur la plage Prado Nord (8°), à la base nautique du Train des sables, ainsi que sur la base nautique de Corbières (16°). Nous avons également renforcé et démultiplié le dispositif « Tremplin Sport » qui a permis par exemple à des milliers d'enfants de découvrir une pratique sportive. Escalade, rugby, tir à l'arc, etc, les enfants ont été incités à la pratique sportive et redirigés ensuite vers les clubs et associations partenaires de l'opération.

Rénovation et construction d'équipements

Notre ville a besoin d'équipements sportifs dignes. En trois ans, nous avons mis en place une stratégie pour construire des nouveaux équipements et en rénover d'autres sur notre territoire en allant chercher des partenaires financiers quand cela est nécessaire. Depuis le début du mandat, dix stades ont par exemple été rénovés (Rabelais, Vernazza, Henri Wallon, Canet Floride, Saint-Henri, Anjou, Roger Couderc, Jean Bouin, Luminy, La Major). Le dernier en date, le stade Saint-Henri a fait peau neuve pour un investissement total de près de 4 millions d'euros.

Des équipements sportifs de qualité mais aussi de proximité

Les travaux pour la réalisation de dix terrains de basket urbain sont en cours (livraison fin 2023). Enfin, nous avons voté le Plan de modernisation des piscines de Marseille qui permettra la création d'une nouvelle piscine et la réhabilitation d'autres bassins.

Un plan piscines ambitieux

La ville de Marseille a initié un plan piscine afin d'offrir aux Marseillaises et aux Marseillais un meilleur accès aux piscines et au savoir nager. Ainsi, à horizon 2027, nous allons créer 3 nouvelles piscines, celle du 3^e arrondissement ainsi que celles de la piscine nord (15°) et Luminy (9°). L'idée est de créer sur Luminy et nord des centres aquasportifs permettant d'accueillir 900 à 1500 personnes par jour et de proposer une offre de



À VENIR

Construction
d'une nouvelle piscine
à Bougainville

haut niveau et pour les familles. Nous rattrapons ainsi le retard accumulé ces 20 dernières années sur des piscines trop longtemps laissées à l'abandon ou en friche.

Apprendre à nager

Nous souhaitons promouvoir la pratique de l'activité physique et du sport et faisons de l'apprentissage de la natation un objectif central. Dans notre ville, près de la moitié des enfants ne savent pas nager en arrivant au collège. Pour atteindre cet objectif, nous avons décidé de proposer l'accès gratuit aux piscines municipales aux enfants de moins de 12 ans et un tarif réduit aux enfants de 12 à 16 ans. De plus, le dispositif « j'apprends à nager » met à disposition cinq piscines municipales pour l'apprentissage de la natation. Ce dispositif s'articule autour de stages d'apprentissage de l'aisance aquatique pour les moins de 6 ans et de natation pour les 6/12 ans. Il est accessible aux enfants en situation de handicap, et encadré par des maîtres-nageurs. En trois ans, ce programme a permis la formation de plus de 15000 petites Marseillaises et petits Marseillais à la natation.

MAIS ENCORE

- + Ouverture des piscines l'été jusqu'à 20 h 30
- + 1200 enfants invités au Match des héros de l'Unicef
- + Gratuité des piscines municipales aux enfants de moins de 12 ans
- + Gratuité des piscines pour tous pendant les épisodes de canicule
- + Marseille accueille la Rugby Africa Cup 2022
- + 30 projets sélectionnés pour développer l'impact positif et l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- + Inauguration du premier playground de France
- + Création de la base nautique du Roucas Blanc pour les JO 2024
- + Marseille a reçu le label « Ville active et sportive »

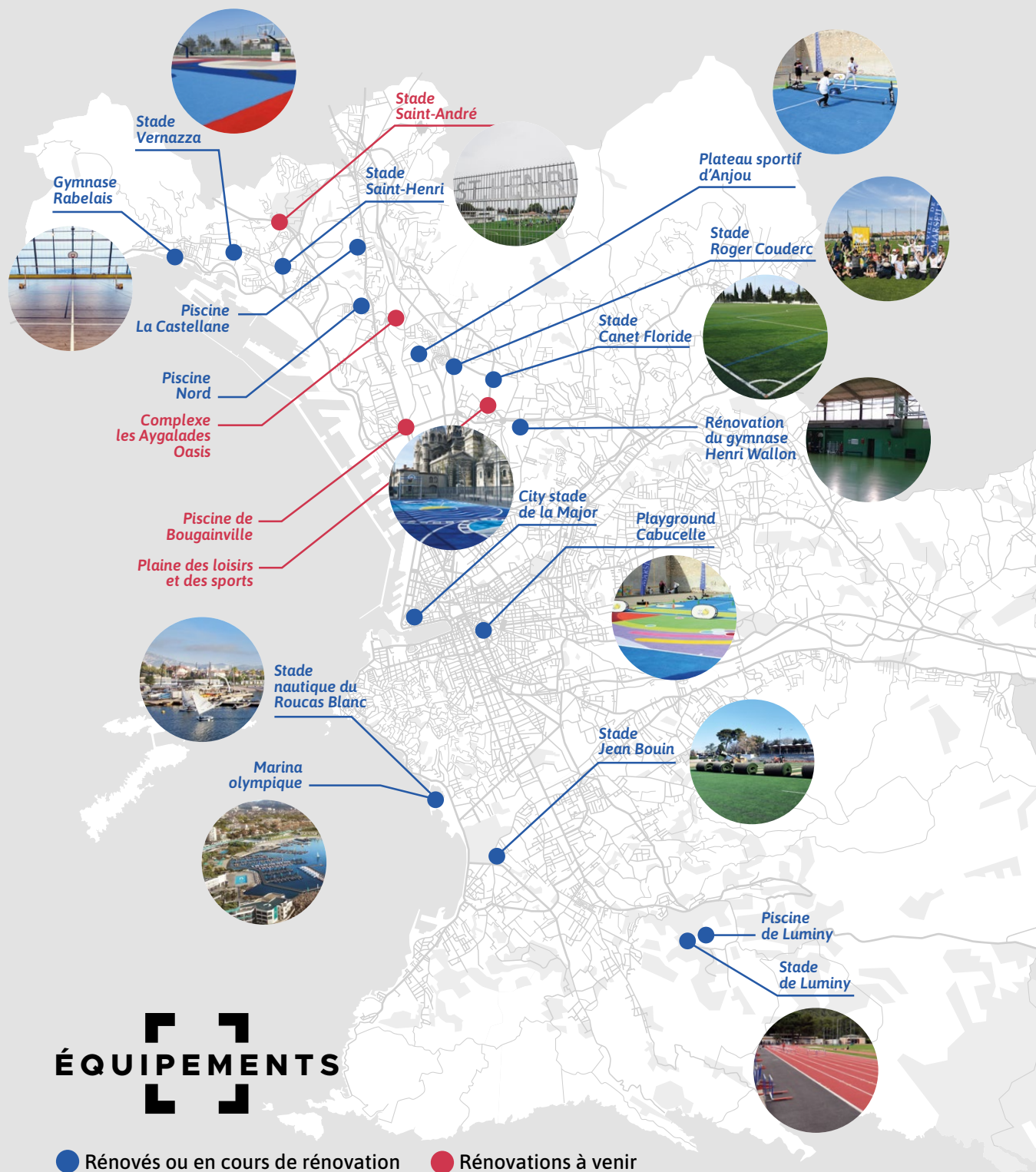
10
terrains de
basket de rue
en construction

3 M€
d'économies
grâce aux LED
pour éclairer
les stades

600
manifestations
sportives par an

10
stades rénovés
en trois ans

ÉQUIPEMENTS



MARSEILLE, TERRE DE SPORT INTERNATIONAL

Si le sport est vecteur d'émancipation, les grands événements sportifs sont eux des vitrines pour Marseille. Notre ville a accueilli ces derniers mois, avec brio, différentes compétitions sportives et se prépare à en recevoir de nouvelles dans les prochains mois.

L'arrivée de la Flamme et les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Marseille sera l'année prochaine au centre du monde avec l'arrivée de la Flamme olympique dans le cadre des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Après avoir été allumée en Grèce dans le site antique d'Olympie, la flamme Olympique rejoindra la cité phocéenne par la mer. Elle arrivera le 8 mai par le Vieux-Port pour une soirée festive et ouverte à tous. Le 9 mai, la Flamme olympique fera un parcours dans toute la ville, faisant de Marseille la 1^{ère} ville de France dans laquelle un relié de la Flamme sera organisé. Notre ville a également été choisie pour accueillir des épreuves de football (dix rencontres) et les épreuves de voile des Jeux en 2024. Ainsi, la marina olympique a été complètement rénovée.

Marseille terre de Rugby

Notre ville a accueilli, en 2023, la Coupe du monde de rugby avec six rencontres qui se sont déroulées au stade Vélodrome. Cet événement a permis de mettre en lumière Marseille et sa capacité à faire vivre des grands événements internationaux. Pour qu'au-delà de la vitrine, la compétition profite aux Marseillaises et aux Marseillais, nous avons mis en place un village rugby – accessible gratuitement –

avec une série d'animations sportives, culturelles et de divertissement.

D'autres événements ont accompagné cette compétition, par exemple l'entraînement des joueurs de l'équipe nationale de Namibie avec les enfants au stade Roger Couderc. En juin 2024, la ville accueillera la finale du TOP 14.

Le mondial du breaking

Marseille a reçu, au palais des Sports, le mondial de breaking de danse. Une discipline à la fois artistique et sportive qui fera son entrée aux Jeux olympiques dès l'année prochaine. En amont de cette compétition, les écoles de danse marseillaises ont été pleinement associées avec un événement de tremplin chorégraphique.

Le mondial du basket 3x3

Autre compétition qui a fait son entrée aux sports olympiques en 2021, le basket 3x3 se développe particulièrement grâce à une politique ambitieuse en la matière. En trois ans, nous avons créé dix stades pour ce sport urbain et notre ville a reçu deux compétitions internationales : les « Fiba 3x3 World Tour » et les « Fiba 3x3 Women's Series ». Une reconnaissance des différentes instances sportives du travail mené par notre majorité.

AGIR POUR LA SANTÉ DE TOUTES ET TOUS

La crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 a montré le rôle majeur des villes en matière de santé publique et la Ville de Marseille a été au rendez-vous. Aujourd'hui, elle poursuit ses engagements en développant des projets visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Focus sur la santé des femmes

La majorité municipale porte une attention particulière à la santé des femmes, avec des campagnes de sensibilisation ciblées telles qu'« Octobre rose » sur les cancers du sein ou « le bus du cœur » sur les maladies cardiovasculaires chez les femmes. Elle s'est également associée à la création de la Maison des femmes avec l'AP-HM qui offre un parcours de soins complets aux femmes en difficulté ou victimes de violence.

25 millions pour le plan de rénovation des hôpitaux publics marseillais

La majorité municipale participe au plan de rénovation des hôpitaux publics marseillais. Ce grand projet de santé publique comprend notamment la mise aux normes et la réhabilitation du centre hospitalier de la Timone avec la construction d'un hôpital pour enfants, d'une maternité, d'un nouveau Samu, et la rénovation de l'hôpital Nord.

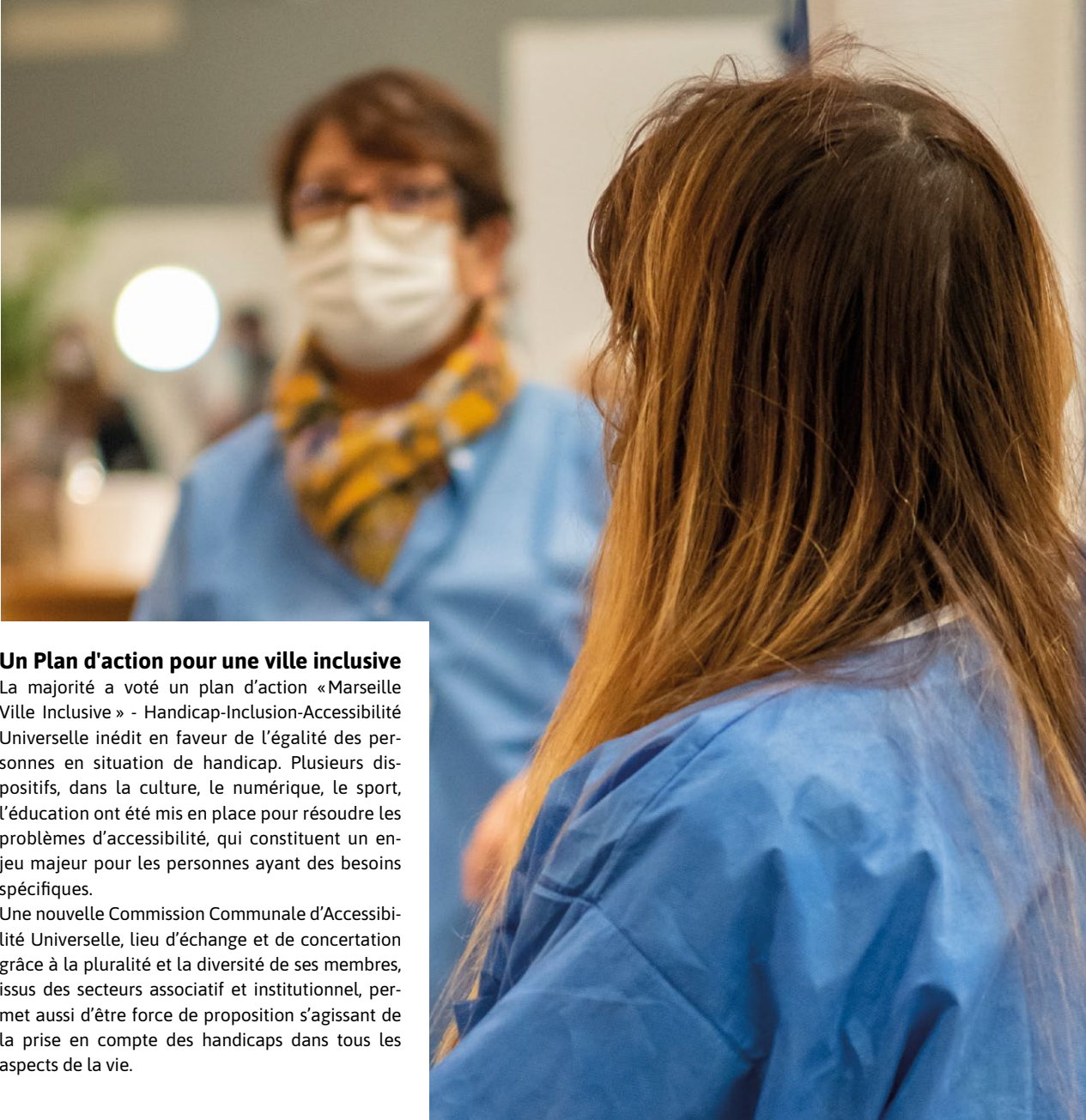
Un Conseil communal de santé pour fédérer tous les acteurs du territoire

Créé en octobre 2021, le Conseil communal de santé est un outil inédit de collaboration, pour une approche transversale et systémique de la santé

publique. Composé de professionnels du soin, de citoyens engagés, d'élus et d'acteurs de terrain, il est un outil de démocratie participative. Ses 64 membres œuvrent à la construction d'une politique publique de santé concertée, notamment sur la réduction des risques, l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, le développement d'actions en santé environnementale et surtout le développement de la médiation en santé.

Rendre accessible la vaccination

Le Centre de Vaccinations Internationales de la Ville de Marseille est l'un des plus anciens centres de vaccination publics de France. Situé, depuis plusieurs décennies, rue Louis Astruc dans le 5^e arrondissement, il a été récemment implanté rue Fontaine d'Arménie dans le 1^{er} arrondissement. Un lieu encore plus central et facilement accessible pour les Marseillaises et les Marseillais. Avec des locaux neufs, parfaitement équipés et une équipe en renouveau, le Centre de Vaccinations Internationales, agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), répond aux besoins des Marseillaises et des Marseillais qui souhaitent effectuer les consultations et vaccinations pour leurs voyages mais aussi les vaccinations générales et obligatoires.



Un Plan d'action pour une ville inclusive

La majorité a voté un plan d'action « Marseille Ville Inclusive » - Handicap-Inclusion-Accessibilité Universelle inédit en faveur de l'égalité des personnes en situation de handicap. Plusieurs dispositifs, dans la culture, le numérique, le sport, l'éducation ont été mis en place pour résoudre les problèmes d'accessibilité, qui constituent un enjeu majeur pour les personnes ayant des besoins spécifiques. Une nouvelle Commission Communale d'Accessibilité Universelle, lieu d'échange et de concertation grâce à la pluralité et la diversité de ses membres, issus des secteurs associatif et institutionnel, permet aussi d'être force de proposition s'agissant de la prise en compte des handicaps dans tous les aspects de la vie.

MAIS ENCORE

- + **Interdiction de la consommation de protoxyde d'azote** sur la voie publique et sa vente aux mineurs
- + **Installation du « Village téléthon »** sur l'esplanade du J4
- + **Soutien à l'opération Mars Bleu**
- + **Journée de sensibilisation** au dépistage organisé dans le cadre d'octobre rose
- + **Campagne de sensibilisation**, et de prévention du Sida
- + **Marseille reçoit le label « ville engagée contre le sida »**
- + **Distribution de préservatifs** aux associations
- + **Renforcement** du dispositif de ramassage de seringues sur la voie publique

- + **Convention triennale** de partenariat pour le don du sang et collecte exceptionnelle en mairie centrale
- + **Réalisation d'une enquête santé** auprès des habitants
- + **Journée de sensibilisation** à la santé menstruelle
- + **Accueil de plusieurs colloques, congrès et rencontres** (médiation en santé, Rencontres internationales de la Réduction des Risques, congrès de la Mutualité Française...)
- + **Signature de la charte du FIFPP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)

700 000
personnes vaccinées
contre la Covid dans les
centres municipaux

1,5 M
de masques
distribués

5 000
préservatifs distribués
aux associations par an

PROMOUVOIR LE COMMERCE

Durant trois ans, notre majorité s'est attelée à redynamiser le commerce de proximité à Marseille en mettant en place plusieurs outils.

Redynamisation des noyaux villageois

Nous avons mis en place plusieurs outils pour accompagner la recomposition économique des 111 noyaux villageois, assurant un maillage cohérent des offres commerciales et artisanales, tout en veillant à maintenir et développer le lien social et la convivialité dans les quartiers.

Une veille foncière a été créée pour garantir la maîtrise de locaux commerciaux en rez-de-chaussée. La Ville a étendu son droit de préemption à tous les arrondissements de la ville, alors que son intervention était auparavant limitée au centre-ville. Une importance particulière est accordée au renouveau de la Canebière. Six projets publics et plus d'une dizaine de projets privés sont en cours sur l'artère historique du centre-ville de Marseille.

La Grande braderie des commerçants

Depuis 2021, la Ville a pris en charge l'organisation de la Grande braderie du centre-ville, élargissant à chaque édition son périmètre à de nouveaux quartiers (Vauban et Edmond Rostand en 2023), ainsi que son offre de services. La braderie intègre aussi les restaurateurs qui prolongent les

festivités pendant la soirée avec des animations musicales. La braderie est aussi solidaire, un stand du Samu social municipal y a collecté 2 tonnes de vêtements. Cette année, 40 000 personnes se sont déplacées pour cette manifestation, qui participe à la redynamisation du centre-ville.

Un nouveau marché alimentaire sur le Vieux-Port

Comme cela a été annoncé par le maire de Marseille, Benoît Payan, un marché alimentaire a ouvert sur le Vieux-Port.

Composé de 40 forains qui proposent une offre alimentaire de qualité, de proximité et à un tarif abordable, ce nouveau grand marché de centre-ville est ouvert à tous les Marseillais. Tous les mois, des animations sont proposées pour faire de cet événement un moment de convivialité et de partage.

Aux côtés des commerçants durant les émeutes

Durant les violences qui ont secoué notre pays à l'été 2023, notre majorité s'est mobilisée pour soutenir les commerçants marseillais et protéger la population. Dès les premiers instants, le maire de Marseille, Benoît Payan, a mobilisé les services de la Ville pour venir en aide aux commerces sinistrés. Les régies municipales ont sécurisé les devantures des commerces. La majorité municipale a voté une aide exceptionnelle de 2 millions d'euros pour soutenir les commerces touchés. De plus pour l'accompagnement à plus long terme, nous avons mis en place un point d'accueil et d'information, un numéro vert, une aide à la sécurisation des devantures et un accompagnement personnalisé auprès de France assurance.



POUR UNE AUTRE ÉCONOMIE

Marseille accélère et se donne les moyens de devenir une capitale économique créatrice d'emplois. Pour cela, elle s'est dotée d'une feuille de route économique – pour la période 2023-2030.

Une feuille de route pour une capitale économique créatrice d'emplois

Alimentée par une large concertation des acteurs du territoire (chefs d'entreprise, associations, pôles de compétitivité, réseaux d'entreprises, institutions, etc.), la feuille de route économique de la Ville de Marseille, présentée à l'automne 2023, pose un cadre stratégique nouveau pour le développement du territoire et de ses entreprises. Elle s'appuie sur quatre axes, autour de la transition écologique, de l'emploi, de l'innovation et du développement local. Marseille, ville jeune et dynamique, est la plus grande pourvoyeuse d'emplois au sein de la métropole Aix-Marseille-Provence. Elle accueille 52 % des entreprises du département. Avec sa feuille de route, la municipalité s'engage, via dix mesures concrètes, pour accompagner et doper ce dynamisme économique.

Une attractivité territoriale renforcée

En 2022, 26 322 entreprises ont été créées sur le territoire de la ville de Marseille soit 20% de plus qu'en 2020. Ce dynamisme marseillais permet le renforcement de champions du territoire comme CMA-CGM et l'émergence de pépites comme le jeu vidéo *Cross the Ages* développé à Marseille et dont le lancement a eu lieu au Palais du Pharo.

La conférence territoriale pour l'emploi

La question de la qualification des jeunes et de l'emploi est au cœur de la stratégie économique de la municipalité. Avec la mise en œuvre de la Conférence territoriale pour l'emploi, la Ville vise à créer des espaces permettant un meilleur repérage des actions menées, une meilleure connaissance réciproque des acteurs afin d'offrir ainsi un cadre permanent de dialogue, de réflexion, de co-production d'actions au service de l'emploi des Marseillaises et des Marseillais. La Maison de l'Emploi de Marseille en sera l'une des chevilles ouvrières.

La Ville de Marseille lance également, dans le cadre de sa feuille de route économique, un fond d'innovation pour l'emploi.

Être exigeant avec le port

L'activité du Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) irrigue l'ensemble du territoire en retombées économiques et en emploi, des plus accessibles aux plus qualifiés. Cependant, son activité ne peut se faire au détriment de la santé des Marseillaises et Marseillais. C'est pourquoi la Ville a voté un plan d'aide de 10 millions d'euros dont le but est d'accélérer la transition énergétique du port tout en soutenant son activité. 3 millions ont déjà été mobilisés pour l'électrification des quais. Le dialogue entre la Ville et le Port a ainsi été formalisé par la signature d'une « charte Ville Port ».

**Favoriser la structuration
d'une économie sociale et solidaire
populaire**

Marseille se caractérise par le foisonnement de son tissu associatif et des structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qui représente 40 000 salariés, soit 19 % du salariat privé sur le territoire.

La majorité municipale a notamment appuyé le projet de l'Après M, fast-food social et solidaire et plateforme d'entraide, né de la solidarité d'anciens employés du McDonald's Saint-Barthélémy, d'associations, d'organisations syndicales et d'habitants de divers quartiers de Marseille.

Autre exemple, elle a acté l'accueil d'un projet de ressourcerie-recyclerie au sein d'un espace des Entrepôts Casino, visant à proposer une alternative légale et sécurisée aux vendeurs dits du marché des biffins, installés depuis des années dans le 15^e arrondissement.

La municipalité soutient, en subvention sur des projets spécifiques d'intérêt général ou par des apports en nature (convention d'occupation temporaire par exemple), le déploiement de tiers-lieux sur son territoire. Elle est attentive à l'émergence de tiers-lieux productifs et industriels, ayant pour objectif de soutenir, par la coopération, l'émergence d'activités économiques locales innovantes.

**Une ambition : valoriser les productions
et savoir faire locaux**

Afin de promouvoir la diversité et la richesse de la fabrication marseillaise, la Ville de Marseille lance un dispositif de reconnaissance et de valorisation des productions incarnant l'identité, l'innovation, les traditions de son territoire. Il s'agit de mettre en lumière toute la richesse de la production locale, le dynamisme de l'artisanat marseillais. Gage de qualité pour le consommateur, ce dispositif a pour objectif de permettre la croissance d'un tourisme industriel, des savoir-faire, irriguant les différents quartiers.

**Marseille, capitale des industries
créatives et culturelles**

Le pôle média de la Belle-de-Mai, propriété de la ville, a permis de relancer le tournage de la série « Plus belle la Vie ». En plus de contribuer au rayonnement de la ville, plus de 300 intermittents du spectacle voient ainsi leur activité pérennisée. Le développement de la filière cinéma, tant en termes de formation qu'en termes d'attractivité du territoire pour des tournages ne cesse ainsi de se développer.



**POUR UNE AUTRE
POLITIQUE TOURISTIQUE**

Convaincu que le tourisme peut être durable, la majorité municipale, qui a repris en janvier 2023 la gestion de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès, défend une stratégie plus vertueuse.

Repenser notre approche du tourisme

Avec les nouvelles compétences, c'est une nouvelle vision du tourisme qui sera mise en place par la nouvelle gouvernance, dans l'objectif de concilier les différents enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés au tourisme, essentiels pour le territoire et les Marseillais. Elle permettra de valoriser l'ensemble des acteurs locaux qui s'appuient sur l'énergie créative de la ville, à travers son tissu associatif très riche, ses acteurs de l'économie sociale et solidaire, ses artistes et ses sportifs. Tout en continuant à développer les congrès professionnels, il s'agira également de promouvoir un tourisme de loisirs qui s'adresse tout autant aux visiteurs qu'aux Marseillais.

**Être au plus près des besoins :
un dispositif d'information hors-murs**

À l'initiative de la Ville de Marseille, dès la saison 2021, un dispositif d'accueil hors-murs a été mis en place pour répondre aux besoins des touristes répartis dans la ville sans parfois pouvoir passer à l'Office de Tourisme.

Environ 50 saisonniers étaient présents sur 9 sites dans la ville. Progressivement, plusieurs outils sont venus accompagner cet effort : vélos cargo ou groupes whatsapp notamment.

En deux ans, près de 80 000 visiteurs ont bénéficié de ce dispositif.

**Journées Européennes du Patrimoine
2023**

Pour la 40^e édition de cet événement, 23 sites supplémentaires ont ouvert en plus de la cinquantaine de visites déjà proposées par l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès. En 2023, ce sont près de 13 000 personnes (contre moins de 7 000 en 2022) qui ont pu voir ces lieux d'exception. L'Hôtel de Ville a été le site le plus fréquenté avec 7 000 personnes accueillies en visites guidées.

Pour un tourisme durable à Marseille

Marseille s'affirme comme une destination majeure du tourisme de loisirs et d'affaires. La filière est devenue un des moteurs économiques de la ville, représentant plus de plus de 23 500 emplois. Pour développer un tourisme tout au long de l'année, la majorité municipal agit. Cela passe par le développement, pour les habitants et les visiteurs, d'événements, d'offres culturelles, de loisirs en dehors de la période estivale de plus forte affluence. C'est une des missions prioritaires confiées par la Ville à son Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès.



MARSEILLE VILLE SOLIDAIRE

Capitale de la Méditerranée, Marseille exprime régulièrement son soutien. Moyens matériels ou actions symboliques, les mobilisations solidaires se déploient dans toute la cité phocéenne.

Une ville engagée et solidaire

Explosion dans le port de Beyrouth au Liban, tremblement de terre en Syrie et en Turquie : la Ville de Marseille s'est mobilisée pour aider les populations victimes de catastrophes naturelles ou industrielles en envoyant du matériel humanitaire et des moyens techniques. Par exemple, 15 000 euros ont été votés pour en soutien au peuple arménien d'Artsakh à la frontière de la République du Haut-Karabagh.

En soutien à l'Arménie

Il y a 100 ans, c'est à Marseille que le plus grand nombre de réfugiés arméniens débarquait à la suite du génocide de 1915-1916. Cet événement a marqué fortement les liens que la Ville de Marseille tisse avec l'Arménie. À côté des expositions ou commémorations, les engagements de la majorité municipale et du maire de Marseille, Benoît Payan, ont porté sur un appel à la fin de la guerre en Artsakh. Cette prise de position a été régulièrement rappelée par le maire qui se rendra prochainement en Arménie pour y témoigner de son soutien.

Aux côtés de l'Ukraine

Dès les premiers jours de la guerre en Ukraine, la Ville de Marseille, jumelée avec la ville d'Odessa, a été solidaire avec le peuple ukrainien. Le bataillon de marins-pompiers de Marseille a acheminé trois ambulances chargées de matériels de secours de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM). En février 2023, un an après le début des hostilités, ce sont 7 convois qui ont été envoyés en Ukraine.

Le maire de Marseille Benoît Payan s'est également rendu à Kiev pour ratifier, en présence du Président de la République d'Ukraine, Volodymyr Zelensky, un protocole d'accord de reconstruction durable des villes ukrainiennes. Lors de cette visite, Marseille et Kiev ont entériné une nouvelle coopération par la signature d'un jumelage exceptionnel. Marseille a également accueilli des réfugiés ukrainiens et mis en place un guichet unique pour leur dispenser les premiers soins médicaux et psychologiques.

Marseille pour l'accueil digne des migrants

La Ville de Marseille s'est clairement prononcée pour un accueil digne des migrants en Méditerranée, affirmant le principe inconditionnel d'assistance à personne en danger. Elle a ouvert son port à des navires les recueillant, a rejoint la plateforme des « collectivités solidaires et engagées face à l'urgence humanitaire en Méditerranée » et soutient l'association SOS Méditerranée. Elle est aussi membre de l'association des villes et territoires accueillants (ANVITA).

Mobilisés pour la paix

Marseille Espérance a publié un texte appelant à la Fraternité et à la Paix au Proche-Orient. Dans sa tribune, cette instance s'est positionnée pour une libération des otages et pour un cessez-le-feu.



MAIS ENCORE

- + **Soutien matériel du BMPM** au Liban, en Algérie et en Tunisie
- + **Ouverture du port** au bateau Alan kurdi
- + **Signature** du Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés et primo-arrivants
- + **Mobilisation** pour venir en aide au peuple ukrainien et rassemblement pour la paix devant l'Hôtel de Ville
- + **50^e anniversaire** du jumelage entre Marseille et Odessa, nouveaux convois humanitaires à destination de la ville d'Odessa
- + **Déplacement du maire** de Marseille à Kiev

- + **Lancement des collectes** pour aider les populations en Syrie et Turquie suite aux séismes ; des collectes sont à nouveau organisées en mars 2023
- + **Rassemblement pour la paix** devant l'Hôtel de Ville pour les un an de la guerre en Ukraine
- + **Marseille reçoit Pinar Selek**, militante féministe et des droits de l'homme turque, et son comité de soutien
- + **SOS, concert solidaire** pour sauver des vies en mer sur le J4

MARSEILLE VILLE MONDE

Ville monde, Marseille retrouve sa place sur la scène internationale et au cœur de la Méditerranée. En trois ans, notre ville a accueilli de nombreux événements à portée mondiale. Marseille a aussi fait entendre sa voix sur la scène internationale.



Une visite historique du pape François

Le pape François a visité Marseille en septembre 2023. Il venait clore les Rencontres méditerranéennes et y délivrer un message de paix et de solidarité, notamment à l'égard des migrants, en concordance avec les valeurs défendues par la municipalité. La Ville de Marseille a eu à cœur d'accompagner cette visite historique lors de laquelle le pape a pu saluer les Marseillais sur l'avenue du Prado.

Marseille au cœur des enjeux écologiques mondiaux

Accueil du Congrès mondial de la Nature ou déplacement de délégations marseillaises aux COP 26 et 27, la Ville de Marseille se place au cœur des enjeux écologiques mondiaux. À l'échelle méditerranéenne, le maire de Marseille a signé la « Déclaration de Florence » pour réaffirmer le rôle des maires méditerranéens face aux défis mondiaux. Il a fédéré plusieurs d'entre eux pour pousser l'Organisation Maritime Internationale à créer, en Méditerranée, une zone SECA, qui impose des normes d'émissions plus sévères aux navires circulant en Méditerranée. Jumelée avec 15 villes à travers le monde, la Ville de Marseille développe aussi de nombreux projets de développement et de coopération.

20 000

personnes accueillies
au congrès mondial
de la Nature

65 000

personnes au stade
Vélodrome pour la visite
du pape François

113

accueils de
délégations



MAIS ENCORE

- + Forum des Mondes Méditerranéens
- + Signature de la Charte de Florence pour une coopération entre les villes méditerranéennes
- + Déplacement d'une délégation à la COP27 à Sharm El Sheikh

- + Renforcement du partenariat avec Dakar
- + Journée internationale de la santé menstruelle
- + Accueil d'une délégation de la ville de Hambourg

TRIBUNE DES GROUPES

Printemps marseillais

Trois ans d'action à vos côtés

En 2020, la gauche, les écologistes et les citoyens s'unissaient pour créer le Printemps Marseillais. Un mouvement sans précédent pour répondre aux urgences de Marseille, pour refuser la fatalité. Un mouvement pour proposer une alternative au laisser-aller de la précédente majorité sans ambition et sans envie pour les Marseillaises et les Marseillais.

Pendant des mois des citoyens ont travaillé sur un programme, celui du Printemps Marseillais, pour changer la ville au quotidien et répondre aux problématiques concrètes des habitants. Agir pour une ville plus juste, plus verte, plus démocratique et plus sûre.

Ce document, c'est celui des premières réalisations. Les 80 pages et les centaines d'actions démontrent que la volonté est intacte et que le projet est suivi.

Chacune des réussites vient démontrer que nous n'abandonnons rien de nos engagements, et des promesses que nous nous sommes faits en 2020 : Marseille ne doit plus subir. C'est le cas lorsque notre maire arrache un plan inédit pour répondre à la honte de l'état des écoles de Marseille, et en faire des modèles à l'échelle de la France. C'est encore le cas lorsque nous formalisons des engagements inédits sur le logement, que nous envoyons à la justice ces marchands de sommeil que nous avons si longtemps dénoncés. L'impunité n'est plus de mise, et nous ne les laisserons plus faire.

C'est encore le cas lorsque nous agissons pour augmenter massivement les politiques de solidarité qui ont longtemps été mise au placard par une droite sans humanité, que nous recrutons enfin des policiers municipaux face à une droite qui se contentait de communiquer, que nous agissons pour rouvrir les parcs et jardins, les lieux de vivre ensemble, face à une droite qui les fermait les uns après les autres.

D'ailleurs, c'est avec une même volonté que nous portons les demandes des Marseillaises et des Marseillais en matière de propreté et de transports, deux compétences qui sont encore aux mains d'une droite locale sans volonté pour notre ville.

Le Printemps Marseillais a ouvert les portes de la Mairie aux habitantes et aux habitants, a contribué à redonner de la fierté en réussissant là où beaucoup prédisaient l'échec : accueillir de grands événements, obtenir enfin une juste contribution de la part de l'État, ouvrir du service public et remettre la culture au centre de la ville. Partout où

nous pouvons agir nous le faisons avec la même volonté : répondre aux défis qui nous ont poussés à nous engager pour une ville que nous aimons et pour laquelle nous nous battons.

Ce combat, nous continuons de le faire aux côtés des habitants, dans le cadre d'une Mairie qui écoute davantage, concerte plus et mieux. Dans tous nos secteurs les habitants sont amenés à se prononcer sur les projets qui les touchent.

Ce combat, nous le faisons avec un capitaine qui se bat pour Marseille, et avec une équipe qui œuvre pour l'intérêt général. Nous en sommes au début, mais déjà nous pouvons le dire : Marseille est de retour !

Marseille avant tout

Seul le travail compte !

Qu'on soit né ici ou qu'on l'ait choisie, Marseille passionne. Comme toutes les passions, elles sont exigeantes, impatientes et spontanées. Avec le maire de Marseille, Benoit Payan, nous aimerions que tout change vite et fort mais ce que nous faisons prend du temps. Nous ne construisons pas uniquement la ville de demain, il nous faut aussi répondre aux urgences du quotidien dans une ville en mouvement permanent.

Rétablir l'égalité et le dialogue partout à Marseille, c'est la mission que nous nous sommes donnés autour de Samia Ghali. Notre volonté de transformer la ville, elle se traduit dans le travail que nous accomplissons au quotidien.

Marseille a toujours eu du potentiel, elle est désormais fiable. Nous avons passé trois ans à travailler les dossiers sans excès de communication. Si les premiers résultats sont déjà visibles, dans les prochains mois, notre action changera la face de la ville, avec des écoles modernes, des piscines neuves, onze cités entièrement rénovées et une extension du tramway vers le nord.

Vos attentes sont aussi grandes que la passion qui nous anime toutes et tous pour notre ville. Tourner la page de 25 années de dénis, de routine et d'inertie n'est pas aisé, nous posons au quotidien les pierres d'une ville nouvelle plus apaisée, plus sécurisée, plus solidaire et plus harmonieuse.

Écologiste et pluriel(s)

Agir pour Marseille

Depuis juin 2022, le groupe écologiste et pluriel-s a articulé urgences sociales et urgence climatique. Grâce au label des 100 villes européennes décarbonées dont Marseille est lauréate, la cité de la transition, l'assemblée citoyenne du futur, le groupe construit, avec les citoyens, les outils de la transition écologique, guidé par la justice. Il développe les activités maritimes, protège le littoral et la biodiversité marine. Il œuvre pour la qualité alimentaire, avec les fermes urbaines, dans les quartiers populaires. Il lutte contre la violence, le racisme et les discriminations avec l'ouverture du Centre interassociatif LGBTQIAP+, en faveur de la prévention avec la commission mineurs. Il se mobilise contre punaises de lit et nuisibles, avec des dispositifs d'alerte, une mise à disposition de matériel, le recours aux furets, soucieux de dignité animale. Il a mis de l'ordre dans les règles d'urbanisme et relancé la construction de logements sociaux. Il agit.

Une volonté pour Marseille

Trois ans d'abandon de Marseille

Quelles réalisations, quels projets aboutis sont à mettre au crédit de la majorité municipale à ce jour ? La réponse est simple et sans appel : aucun.

Au contraire, elle s'est attachée à détruire et déconstruire de façon dogmatique tout ce que Marseille avait de positif. Comme l'a fait la Nupes à Bordeaux, Lyon ou Paris, elle a transformé notre ville de la pire des façons. Les médias nationaux en viennent à faire leur Une sur son insécurité et sa dégradation croissante, titrant même « Faut-il quitter Marseille » ? C'est la question que se posent malheureusement de nombreux habitants de notre ville face aux graves conséquences de l'inaction d'un maire qu'ils n'ont pas élu.

Plus que jamais, Marseille est un carrefour d'inégalités et de misère sociale. La ville plus verte et plus juste promise n'existe pas, le maire refuse la modernisation du métro ou la construction d'une ligne de tramway vers les Catalans, bloque le prolongement du boulevard Urbain Sud, ne construit pas les écoles promises, se disperse en actions de communication et empêche notre ville de se développer.

Naturellement, les acteurs économiques tirent la sonnette d'alarme, inquiets face à cette majorité municipale à la peine lorsqu'il s'agit de dynamiser le centre-ville et ses artères commerçantes. Ce n'est pas en laissant des rues emblématiques se dégrader progressivement que de nouvelles enseignes s'y planteront. Ce n'est pas non plus en critiquant vertement les acteurs du tourisme que de nouveaux voyageurs s'y arrêteront.

Nous avons rencontré les restaurateurs et les hôteliers. Ils sont unanimes : depuis trois ans, un réel déclin s'est amorcé. À force de dénigrer ceux qui font vivre Marseille, la Nupes a entravé le dynamisme commercial dont notre ville doit bénéficier pour rayonner.

En matière de sécurité, nous faisons le même constat. Alors que la majorité municipale a eu trois ans pour agir, les Marseillais ont plus que jamais peur en raison de l'insécurité réelle qui règne désormais en ville. Où sont les effectifs de policiers municipaux supplémentaires ? Où sont les nouvelles caméras de vidéosurveillance ? Le maire avait pourtant le temps et les moyens d'agir. Il n'a au final rien fait et nous nous interrogeons réellement sur la capacité de cette majorité à redresser la barre. Prendra-t-elle enfin conscience que les Marseillais ont besoin de sécurité, de tranquillité et de sérénité dans leur ville ?

En tant que premier groupe d'opposition, nous sommes et serons encore au quotidien à votre rencontre sur le terrain, à l'écoute des acteurs associatifs, des commerçants, des entrepreneurs, des collectifs de riverains, des Comités d'intérêts de quartiers... Beaucoup partagent ce sentiment que Marseille est sur la mauvaise pente, que Marseille décline... Il reste trois ans à cette majorité pour enfin agir et prendre conscience de la gravité de la situation. Nous y veillerons et nous continuerons à vous défendre !

Ensemble pour les marseillais

Un mandat pour rien

Quand on lui demande où en sont les dossiers prioritaires, la municipalité s'agace. La sécurité ? « C'est pas nous », alors que le Maire a stoppé le développement de la vidéo-surveillance. Les logements ? « C'est pas nous » alors qu'il en avait promis 30 000, amenant l'État à envisager de placer la ville sous tutelle pour carence. Les transports ? « C'est pas nous », alors qu'il bloque la poursuite du Boulevard urbain sud, un exemple parmi tant d'autres... Les propriétaires, eux, payent le prix fort d'un mensonge électoral avec la hausse de 14 % de la taxe foncière. Heureusement, l'État est là avec « Marseille en Grand » pour améliorer les conditions de vie des Marseillais. La Mairie n'est pas au rendez-vous de cette ambition : pour l'heure, c'est un mandat pour rien.

Rassemblement national

La tribune n'a pas été transmise.

Non - inscrits

La tribune n'a pas été transmise.



PENSER ENSEMBLE LE MARSEILLE DE DEMAIN

Rendre Marseille plus démocratique est un engagement majeur de la majorité municipale. À cet effet, elle a mis en place plusieurs outils et dispositifs pour que toutes les Marseillaises et tous les Marseillais participent activement à construire la ville de demain.

De la concertation aux prises de décisions

La municipalité a donné la parole sur plusieurs grands projets de réaménagement, en mettant en place des modes de consultation variés et en plusieurs phases. C'est le cas par exemple de la plage des Catalans pour laquelle les remarques des Marseillaises et des Marseillais ont été recueillies en ligne avant de faire l'objet d'ateliers et de réunions publiques. Leurs propositions ont été intégrées au projet définitif. Depuis 2020, d'autres projets comme le réaménagement de la place Sébastopol (projet « Prenez place », 4^e), la requalification urbaine du centre-ville autour de la rue d'Aubagne, la gestion du parc Longchamp et la renaturation de 6 parcs et jardins font aussi l'objet de consultations citoyennes.

L'Assemblée Citoyenne du Futur

Outil innovant de démocratie participative, elle est constituée de 111 personnes tirées au sort, dont des jeunes de 16 à 18 ans ; elle constitue un espace de réflexion singulier. L'objectif est de formuler des propositions concrètes pour construire une ville pilote en termes de transition écologique et sociale.

Renforcer nos liens avec les CIQ

Chacun des noyaux villageois dispose d'un Comité d'intérêt de Quartier. Ils font la force de notre ville. En 2022, la majorité municipale a souhaité renforcer les liens qui la lie à ses CIQ. Elle a renouvelé sa charte. La Ville est régulièrement présente aux événements qu'ils organisent.



Rencontre avec les CIQ

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Une Ville plus proche, qui simplifie la vie de ses administrés. C'est l'objectif de la municipalité qui propose plus de services publics, en facilitant les démarches, et avec la volonté d'inclure toutes les Marseillaises et tous les Marseillais.

Pour un accès au droit pour tous : la Maison de la Justice et du Droit

Ouvert en janvier 2021, cet établissement municipal rassemble un grand nombre de professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers, conciliateurs de Justice) et des associations spécialisées dans des domaines aussi divers que l'aide aux victimes, la médiation familiale, le logement ou la consommation. Les Marseillaises et les Marseillais peuvent y trouver des conseils gratuitement. Des permanences accueillent chaque année plus de 7 000 personnes et reçoivent 13 000 appels.

Des Bureaux Municipaux de Proximité (BMdP) aux horaires élargis

Les BMdP permettent aux administrés de réaliser leurs démarches administratives pour des documents d'état civil, des délivrances de certificats ou des démarches scolaires. La Ville de Marseille en compte 19. Deux ont été ouverts sous la nouvelle mandature (Saint-Jérôme et Belle-de-Mai). Les horaires des BMdP ont été également élargis ; ils sont ouverts en continu de 8 h 30 à 16 h 30.

Ces efforts ont permis de proposer 1 000 rendez-vous supplémentaires par jour.

Des nouveaux services «Allô Mairie»

Premier centre d'appels d'une collectivité territoriale en France, ce service novateur a reçu de nombreux prix venant récompenser sa qualité et la compétence de ses opérateurs. Pendant la crise sanitaire de la COVID 19, le service d'écoute et d'intervention de proximité de la Ville de Marseille était accessible 7j/7, 24h/24. Désormais, toutes les démarches d'Allô Mairie sont accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

Des travaux dans les cimetières

Les cimetières sont des lieux de recueillement et de souvenir essentiels pour de nombreux marseillais. C'est pour cela que nous y portons toute notre attention. La Ville de Marseille a engagé des travaux d'extension des cimetières notamment celui des Aygalades. Elle travaille également à une mise en valeur du patrimoine exceptionnel comme cela est le cas au cimetière Saint-Pierre dans laquelle il y a une crypte.

À VENIR

Nouvelle Mairie mobile



UNE ADMINISTRATION RENFORCÉE

Pour réaliser les transformations dont la ville a besoin, l'équipe municipale peut s'appuyer sur une administration de plus de 17 000 agents. Ils sont les chevilles ouvrières des changements qui s'opèrent. En trois ans, les équipes ont été renforcées partout où cela était possible car vous rendre un service public à la hauteur de vos attentes est notre priorité. Ces efforts historiques seront poursuivis pour remettre Marseille au plus haut niveau des grandes villes de France.

Une administration refondée

Pour se mettre en conformité avec les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, la majorité a refondé l'ensemble de ses services. Ce chantier d'ampleur permet aujourd'hui de mieux exercer les missions du quotidien tout en améliorant la qualité du service public rendu.

Le projet d'administration d'une ampleur jamais égalée au plan national donne enfin les moyens aux services municipaux de mieux préparer l'avenir et de prendre en compte de nouveaux défis.

De nouveaux services à la population

En ouvrant deux nouveaux Bureaux Municipaux de Proximité, en créant une brigade de l'environnement, de nouveaux postes dans la Police municipale ou d'Agents de Surveillance de la Voie Publique... en comblant chaque fois que cela est possible les manques cruels d'agents publics, la majorité municipale a souhaité renforcer son action dans de nouveaux champs. Pour cela, elle a doublé le nombre de ses recrutements annuels pour mettre un terme aux fermetures de services municipaux que les Marseillaises et les Marseillais ont trop longtemps connues. Au-delà, elle a remis de la transparence dans les recrutements en laissant naturellement la chance à tous les postulants de rejoindre les services municipaux.

Des rémunérations revalorisées

Le maire de Marseille, Benoît Payan, a souhaité que soit reconnu le travail déployé par les agents de la Ville de Marseille pour transformer la ville. Il a ainsi multiplié les initiatives pour revaloriser les rémunérations des agents municipaux qui ont trop longtemps souffert d'une absence de reconnaissance. Il a été également décidé de revaloriser le régime indemnitaire de l'ensemble des agents municipaux.

Ces mesures de soutien au pouvoir d'achat sont également une manière d'affirmer la reconnaissance et la confiance alors que leur action permet d'assurer un service public de qualité et ambitieux.

250

métiers différents au sein de
l'administration municipale

+1 000

recrutements par an

MAIS ENCORE

- + Création de «troov» plateforme pour les objets perdus
- + Nouveau service municipal en ligne pour les démarches d'urbanisme
- + Lancement d'un service en ligne pour les démarches d'état civil
- + Adaptation des formulaires d'état civil pour plus d'égalité
- + Sensibilisation des agents à la lutte contre les discriminations

MARSEILLE ET LA MÉTROPOLE

Les collectivités territoriales ont des compétences obligatoires qui leur sont attribuées et qu’elles exercent sur leur territoire. Si la majorité municipale porte des politiques nouvelles et s’investit pleinement dans le champ de ses compétences municipales, elle porte la voix des Marseillais à la métropole pour plus de justice et d’égalité.

Déchets et propreté, voiries et transports... la Métropole Aix-Marseille-Provence exerce un grand nombre de compétences qui ont un impact dans le quotidien des Marseillaises et des Marseillais. Le cadre actuel autorise la Métropole à prendre des décisions sans que les élus de la majorité de la Ville de Marseille ne soient d’accord, même si cela nuit au quotidien des Marseillaises et des Marseillais. Déterminée, la majorité municipale rappelle sans relâche ses engagements auprès de la métropole.

En matière de transports

Alors que la majorité municipale souhaite un développement ambitieux, cohérent et rapide des mobilités douces, les choix de la Métropole vont fréquemment à l’encontre des demandes de la Ville. Ainsi, nous avons défendu les intérêts des Marseillais pour le développement du réseau de pistes cyclables, qui reste à ce jour extrêmement réduit et en grande partie de mauvaise qualité. La Ville porte régulièrement une demande de création de «rues des enfants» auprès de la métropole, qui a la responsabilité de les valider et mettre en œuvre. Ces rues des enfants permettent la circulation apaisée, sécurisée, et joyeuse des enfants, des parents et du corps enseignant devant les écoles. Malgré une grande détermination de la Ville de Marseille, la Métropole ne déploie pas ce dispositif pourtant essentiel.

Pour désenclaver les quartiers Nord afin de donner les mêmes droits et chances à tous, et pour que Marseille retrouve son rang de grande capitale

méditerranéenne, Marseille souhaite le développement d’un réseau de tramway cohérent et ambitieux. Convaincus que les transports sont un axe stratégique pour le développement d’une ville et pour la recoudre, nous défendons l’extension du tramway vers les quartiers nord. Nous portons le prolongement du tramway jusqu’au Merlan en passant par le 3^e arrondissement, quartier au centre et pourtant historiquement délaissé par les pouvoirs publics. Les projets vers le nord de la ville tardent actuellement à avancer.



L’offre de transports doit également répondre aux besoins des Marseillaises et des Marseillais. À ce titre, même si la Ville était opposée à la fermeture du métro après 21 h 30, elle n’a pas eu le choix de cette décision qui émane de la Régie de Transports Métropolitain (RTM). Alors que nous trouvons cette décision injuste pour les Marseillais, les commerces ou les visiteurs, la Ville ne dispose pas des moyens juridiques pour s’opposer à cette décision. Enfin la municipalité souhaite un développement des mobilités cohérent avec les enjeux d’apaisement de la ville, de lutte contre la pollution de l’air et la pollution sonore, de sécurité et de santé publique, de partage de l’espace public. À ce titre, la création de nouvelles grandes routes en cœur de ville, au lieu de penser des systèmes de transports en commun efficaces qui offrent aux Marseillais de vraies alternatives à la voiture, sont des objets de contestations de la municipalité, qui réclame à la Métropole des aménagements plus adaptés aux enjeux actuels.

En matière de propreté

Sur ce sujet, la ville n’a qu’une capacité d’alerte à la Métropole. À plusieurs reprises, nous avons alerté la Métropole sur l’état de délabrement de certains quartiers et nous l’avons rappelé à son obligation. Même si elle constate régulièrement un défaut de nettoyage, la capacité de la Ville se limite au pouvoir de police du maire. Par principe une intervention est donc très restreinte. Il revient donc à la Métropole d’assurer la propreté sur les espaces publics et le ramassage des déchets de manière équitable sur l’ensemble de la ville.

La place de Marseille doit être défendue dans tous les lieux de décision. Le maire de Marseille, Benoît Payan, s’est battu et a obtenu plus de justice fiscale au sein de la Métropole. La Dotation de Solidarité Communautaire a été réévaluée et fait l’objet d’une hausse progressive : 15 millions d’euros en 2023, 30 millions d’euros en 2023 et 45 millions d’euros en 2025.

L'EXÉCUTIF MUNICIPAL

Retrouvez leur
délégation en
scannant
ce QR code



Benoît PAYAN



**Michèle
RUBIROLA**



**Pierre-Marie
GANOZZI**



Samia GHALI



**Jean-Marc
COPPOLA**



Joël CANICAVE



Christine JUSTE



Pierre HUGUET



Audrey GARINO



**Sébastien
BARLES**



Perrine PRIGENT



Patrick AMICO



Marie BATOUX



**Yannick
OHANESSIAN**



Aïcha SIF



Laurent LHARDIT



Sophie GUÉRARD



**Sébastien
JIBRAYEL**



Sophie ROQUES



**Théo
CHALLANDE
NÉVORET**



Audrey GATIAN



Hattab FADHLA



**Aurélie
BIANCARELLI**



Ahmed HEDDADI



**Lisette
NARDUCCI**



Hervé MENCHON



**Nassera
BENMARNIA**



**Jean-Pierre
COCHET**



**Rebecca
BERNARDI**



Hedi RAMDANE



**Isabelle
LAUSSINE**



**Farida
BENAOUA**



Sami BENFERS



Christian BOSQ



**Doudja
BOUKRINE**



**Véronique
BRAMBILLA**



Sophie CAMARD



Roland CAZZOLA



**Marie-José
CERMOLACCE**



**Nouriati
DJAMBAE**



**Didier
EL RHARBAYE**



Olivia FORTIN



Lydia FRENTZEL



Josette FURACE



Aïcha GUEDJALI



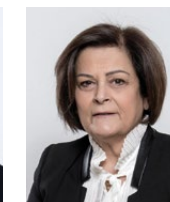
**Christophe
HUGON**



**Zoubida
MEGUENNI**



Éric MERY



**Marguerite
PASQUINI**



Fabien PEREZ



Éric SEMERDJIAN



Nathalie TESSIER



VILLE DE
MARSEILLE



Retrouvez ici
le bilan en détail

